

Courrier du C.V.P.R.

Bulletin du Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient

JUILLET • AOÛT • SEPTEMBRE • 2017 • N° 66



Le président Emmanuel Macron, et le Premier ministre Benjamin Netanyahu, au palais de l'Elysée, à Paris, le 16 juillet 2017. (Crédit : Facebook/Le Likoud)

Editorial

Lettre ouverte à M. Emmanuel Macron, président de la République

Vous avez tort, Monsieur le Président !

Le discours que vous avez prononcé lors de la cérémonie commémorative de la « rafle du Vel d'Hiv » a été suivi de critiques par tous les amis de la cause palestinienne. La raison essentielle, vous le savez, votre assimilation plus que contestable entre « l'antisémitisme » et « l'antisionisme ». Je vous rappelle vos propos : « En France, cette corruption des esprits - le racisme et l'antisémitisme - est bien présente sous des apparences nouvelles (...). Nous ne céderons rien aux messages de haine, nous ne céderons rien à l'antisionisme, car il est la forme réinventée de l'antisémitisme ». (Souligné par moi)

Je ne sais quel conseiller inspiré vous a préparé cette partie de ce discours, sans doute dans le but de faire plaisir au Premier ministre israélien (voir de l'amadouer ?) - invité au demeurent d'une manière étonnante à cette commémoration.

Mais, quelle erreur, Monsieur le Président ! Etre antisioniste, c'est s'opposer à l'idéologie sioniste. Ce n'est pas du racisme. Le sionisme a d'ailleurs été, et demeure, contesté par de nombreux juifs dans le monde. Les considérez-vous comme des antisémites ? Et pour moi, si je vous l'accorde, l'antisémitisme doit être combattu avec le maximum de rigueur, il doit, en revanche, en être de même du sionisme - n'en déplaise à Benyamin Netanyahu et à ses amis du CRIF.

Cette erreur est d'autant plus à mettre en évidence qu'elle est, en fait, en

SOMMAIRE

- Lettre ouverte à M. le Président de la République Française par Shlomo Sand p. 3/4
- Macron fait sien « le choc des civilisations » par Michel Warschawski p. 5
- Le nationalisme israélien comme tous les autres et un poison ! A combattre p. 5
- A Tel-Aviv, Breaking the silence témoigne du terrible quotidien de l'occupation p. 6
- Jérusalem : critiques contre la politique d'Israël envers les résidents palestiniens p. 7
- La « seule démocratie au Proche-Orient » tourne à la dictature par Gidéon Lévy p. 8
- Crise d'Al-Aqsa : La boîte de Pandore des peurs israéliennes est ouverte par Merom Rapoport p. 9
- Israël accusé de chercher à « affaiblir » la présence chrétienne à Jérusalem p. 10
- Dossier :** Des nouvelles de Palestine occupée p. 11 à 14
- BDS : Sur la question de la légalité de l'appel au boycott p. 15
- La société AXA doit se conformer au droit international et rompre avec la politique coloniale israélienne p. 16
- BDS dans le monde : Etats-Unis, Canada, Espagne, Irlande, Grande-Bretagne, Suisse, Chili p. 17 à 19
- Un Etat colonial, mais aussi un régime corrompu jusqu'à la moelle p. 20
- Courrier des lecteurs p. 22
- Livres p. 23/24

**Dès maintenant
Inscrivez-vous au colloque
que nous organisons
le 9 DÉCEMBRE 2017
à Paris, au Palais du Luxembourg,
en partenariat avec le journal en
ligne ORIENT XXI,
"Le déni de Palestine
Cent années de déclaration
Balfour 1917- 2017"**

**N'oubliez pas de régler
votre cotisation 2017**

totale contradiction (Votre désormais célèbre « *en même temps* », votre « *politique d'équilibre* » peut-être ?) avec votre propre déclaration, lors de votre rencontre à l'Elysée avec Netanyahu, quelques heures après : un appel « *à la reprise de négociations de paix pour une solution à deux Etats (...) Israël et Palestine doivent pouvoir vivre côte à côte dans des frontières sûres et reconnues, avec Jérusalem comme capitale* ». Vous semblez donc croire que, ce que l'on a coutume d'appeler le « *conflit israélo-palestinien* » - qui est en réalité l'occupation de la Palestine (ou de son reste, 22 %) par un pays étranger, Israël, se résoudra par une négociation ? Après l'échec des nombreuses tentatives étasuniennes depuis des lustres - le président Obama n'a pas réussi lui-même à faire bouger d'un pouce Israël - vous pensez, peut-être, que vous allez, vous, pouvoir régler la question ? Ne surestimez-vous pas votre capacité de conviction ?

Je sais bien que, là où tous ont échoué, vous avez revendiqué (« *Le peuple libyen mérite cette paix et nous la lui devons* »), l'accord de réconciliation conclu fin juillet, à La Celle Saint-Cloud, entre le Premier ministre du gouvernement libyen d'union et le maréchal Khalifa Haftar, l'homme fort venu de l'Est du pays. Mais ce cas est sans aucun rapport avec celui précité. Il s'agissait là, simplement, de réussir à réunir deux forces rivales libyennes qui se disputent le pouvoir. Non de mettre d'accord un Etat occupant son voisin et ce dernier qu'il déclare lui appartenir !

Ignorez-vous, Monsieur le Président, que les sionistes d'extrême droite, de droite, voire de gauche, forts de leur idéologie, n'ont jamais - sincèrement - envisagé la possibilité de deux Etats, côte à côte, dans le cadre du mandat britannique ? Cette position n'est pas d'aujourd'hui. Elle est constante, dans leur esprit depuis l'infâme « *déclaration Balfour* » du 2 novembre 1917, et, dans la réalité, depuis la proclamation de l'Etat d'Israël par David Ben Gourion, le 14 mai 1948.

Six années auparavant, d'ailleurs, en mai 1942, les sionistes, réunis en congrès, sous la houlette du même Ben Gourion, avaient adopté le « *Programme de Biltmore* » (du nom de l'hôtel new yorkais où il se tenait) par lequel ils revendiquaient la création d'un Etat juif sur la totalité du mandat britannique, écartant toute idée d'Etat binational retenu par le Livre Blanc britannique de 1939. Les choses étaient claires. Il n'était pas question de l'installation d'un « *Foyer juif en Palestine* » (revendiqué par la Charte du Sionisme, proclamé à Bâle en 1897), mais, de l'établissement d'un Etat juif, *Eretz Israël*, et cela, sur toute l'étendue de la Palestine historique.

Dois-je enfin vous rappeler à nouveau que, dans le programme du Likoud - présidé par Netanyahu - on peut lire : « *Le gouvernement israélien rejette fermement la création d'un État arabo-palestinien à l'ouest du Jourdain* » ? Et que, déjà 600 000 colons israéliens juifs ont été installés dans cette Palestine que vous évoquez dans vos discours ?

• Des sanctions

Tous les partisans de la paix réclament depuis des années la fin de l'impunité d'Israël et de ses dirigeants, la prise de sanctions, en particulier la suspension de l'accord entre l'Union Européenne et cet Etat.

Serez-vous enfin l'homme d'Etat français, qui aura non pas la « *témérité* » de condamner... mais le courage d'agir, courage que n'ont pas eu vos prédécesseurs - sauf le général De Gaulle, que vous admirez ? Les exemples de sanctions que la France a approuvé ne sont-ils pas nombreux : contre la Russie, la Corée du Nord, l'Iran... ?

Ecoutez donc Mgr. Sabbah, le patriarche émérite de Terre Sainte (1) : « *La réalité des colonies est un danger pour toute la région (...). Un jour les colons domineront la situation. Or, leur mode de gouvernement étant l'irrationalité, l'irrationalité gagnera tout le monde, Palestiniens comme Israéliens, et ira peut-être même jusqu'à provoquer la chute d'Israël* ».

Maurice Buttin, président du CVPR PO

(1) Entretien à Jérusalem avec le journaliste Antoine Besson, le 18 janvier 2012.

DIXIT

Robert Debré

« (...) Ne voyons-nous pas aujourd'hui combien la création, après une guerre de conquête, d'un Etat juif, au milieu du monde musulman devenu hostile, est une entreprise dangereuse et sans doute funeste ? La mission spirituelle d'Israël à laquelle croyaient mes parents et mes grands-parents, est forcément abandonnée par une nation devenue le jouet des grandes puissances uniquement dominées par leurs intérêts politiques et économiques, et l'on peut craindre que, dans un temps plus ou moins long, après bien des tribulations, cette petite République ne finisse comme le royaume franc de Jérusalem » (ndlr : souligné par nous)

Extrait du livre de Jean-Louis Debré « *Ce que je ne pouvais dire* »

Edit. Robert Laffont - page 342

• A Emmanuel Macron qui, en voyage à Beyrouth le 23 janvier 1967 a critiqué la campagne internationale BDS, Michel Warschawski (1) avait "répondu", quelques jours avant. (2)

"S'il y avait "S", c'est-à-dire, si la communauté internationale utilisait des "sanctions" - comme elle l'a fait, que ce soit contre l'Apartheid en Afrique du Sud ou contre la répression des libéraux démocrates en Chine - nul n'aurait besoin de "B" (boycott) ou de "D" (désinvestissement) et notre bataille pour les droits des Palestiniens serait proche d'être gagnée".

(1) Militant israélien révolutionnaire et antisioniste, président du Centre d'Information Alternative (AIC) à Jérusalem.

(2) Propos recueillis par Alain Pojolat et Alain Krivine, le 12 janvier 2017.

L'éditorial reproduit la lettre ouverte que le Président du CVPR PO
a adressé au président de la République après son discours au Vel d'Hiv.
Nous reproduisons ci-après la lettre ouverte de Shlomo Sand et
la réaction d'un autre pacifiste israélien, Michel Warschavsky à ce même discours.

Lettre ouverte à M. le Président de la République française

par Shlomo SAND ⁽¹⁾

Oui la France est responsable de la déportation



Emmanuel Macron et Benjamin Netanyahu

POUR être tout à fait franc, j'ai été plutôt agacé par le fait que vous ayez invité Benjamin Netanyahu, qui est incontestablement à ranger dans la catégorie des oppresseurs, et ne saurait donc s'afficher en représentant des victimes d'hier. Certes, je connais depuis longtemps l'impossibilité de séparer la mémoire de la politique. Peut-être déployez-vous une stratégie sophistiquée, encore non révélée, visant à contribuer à la réalisation d'un compromis équitable, au Proche-Orient ?

« L'antisionisme... est la forme réinventée de l'antisémitisme » ?

J'ai cessé de vous comprendre lorsqu'au cours de votre discours, vous avez déclaré que : « *L'antisionisme... est la forme réinventée de l'antisémitisme* ». Cette déclaration avait-elle pour but de complaire à votre invité, ou bien est-ce purement et simplement une marque d'incultu-

re politique ? L'ancien étudiant en philosophie, l'assistant de Paul Ricœur a-t-il si peu lu de livres d'histoire, au point d'ignorer que nombre de juifs, ou de descendants de filiation juive se sont toujours opposés au sionisme sans, pour autant, être antisémites ? Je fais ici référence à presque tous les anciens grands rabbins, mais aussi, aux prises de position d'une partie du judaïsme orthodoxe contemporain. J'ai également en mémoire des personnalités telles Marek Edelman, l'un des dirigeants rescapés de l'insurrection du ghetto de Varsovie, ou encore les communistes d'origine juive, résistants du groupe Manouchian, qui ont péri. Je pense aussi à mon ami et professeur : Pierre Vidal-Naquet, et à d'autres grands historiens ou sociologues comme Eric Hobsbawm et Maxime Rodinson dont les écrits et le souvenir me sont chers, ou encore à Edgar Morin.

Enfin, je me demande si, sincèrement, vous attendez des Palestiniens qu'ils ne soient pas antisionistes !

En commençant à lire votre discours sur la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv, j'ai éprouvé de la reconnaissance envers vous. En effet, au regard d'une longue tradition de dirigeants politiques, de droite, comme de gauche, qui, au passé et au présent, se sont défaussés quant à la participation et à la responsabilité de la France dans la déportation des personnes d'origine juive vers les camps de la mort, vous avez pris une position claire et dénuée d'ambiguïté : oui la France est responsable de la déportation, oui il y a bien eu un antisémitisme, en France, avant et après la seconde guerre mondiale. Oui, il faut continuer à combattre toutes les formes de racisme. J'ai vu ces positions comme étant en continuité avec votre courageuse déclaration faite en Algérie, selon laquelle le colonialisme constitue un crime contre l'humanité.

Je suppose, toutefois, que vous n'appréciez pas particulièrement les gens de gauche, ni peut-être, les Palestiniens ; aussi, sachant que vous avez travaillé à la banque Rothschild, je livre ici une citation de Nathan Rothschild, président de l'union des synagogues en Grande-Bretagne et premier juif à avoir été nommé Lord au Royaume Uni, dont il devint également le gouverneur de la banque. Dans une lettre adressée, en 1903, à Théodore Herzl, le talentueux banquier écrit : « *Je vous le dis en toute franchise : je tremble à l'idée de la fondation d'une colonie juive au plein sens du terme. Une telle colonie deviendrait un ghetto, avec tous les*

préjugés d'un ghetto. Un petit, tout petit, Etat juif, dévot et non libéral, qui rejettera le Chrétien et l'étranger. » Rothschild s'est, peut-être, trompé dans sa prophétie, mais une chose est sûre, cependant : il n'était pas antisémite !

Il y a eu, et il y a, bien sûr, des antisionistes qui sont aussi des antisémites, mais je suis également certain que l'on trouve des antisémites parmi les thuriféraires du sionisme. Je puis aussi vous assurer que nombre de sionistes sont des racistes dont la structure mentale ne diffère pas de celle de parfaits judéophobes : ils recherchent sans relâche un ADN juif (ce, jusqu'à l'université où j'enseigne).

Pour clarifier ce qu'est un point de vue antisioniste, il importe, cependant, de commencer par convenir de la définition, ou, à tout le moins, d'une série de caractéristiques du concept : « *sionisme* », ce à quoi, je vais m'employer le plus brièvement possible.

Tout d'abord, le sionisme n'est pas le judaïsme, contre lequel il constitue même une révolte radicale. Tout au long des siècles, les juifs pieux ont nourri une profonde ferveur envers leur terre sainte, plus particulièrement pour Jérusalem, mais ils s'en sont tenus au précepte talmudique qui leur intimait de ne pas y émigrer collectivement, avant la venue du Messie. En effet, la terre n'appartient pas aux juifs, mais à Dieu. Dieu a donné et Dieu a repris, et lorsqu'il le voudra, il enverra le Messie pour restituer. Quand le sionisme est apparu, il a enlevé de son siège le « *Tout Puissant* », pour lui substituer le sujet humain actif.

Chacun de nous peut se prononcer sur le point de savoir si le projet de créer un Etat juif exclusif sur un morceau de territoire ultra majoritairement peuplé d'Arabes, est une idée morale. En 1917, la Palestine comptait 700.000 musulmans et chrétiens arabes et environ 60.000 juifs dont la moitié étaient opposés au sionisme. Jusqu'alors, les masses du peuple yiddish, voulant fuir les pogroms de l'empire Russe, avaient préféré émigrer vers le continent américain, que deux millions atteignirent effectivement, échappant ainsi aux persécutions nazies (et à celles du régime de Vichy).

L'évolution de l'idéologie sioniste

En 1948, il y avait en Palestine : 650 000 juifs et 1,3 million de musulmans et chrétiens arabes dont 700.000 devinrent des réfugiés : c'est sur ces bases démographiques qu'est né l'Etat d'Israël. Malgré cela, et dans le contexte de l'extermination des juifs d'Europe, nombre d'antisionistes sont parvenus à la conclusion que si l'on ne veut pas créer de nouvelles tragédies, il convient de considérer l'Etat d'Israël comme un fait accompli irréversible. Un enfant né d'un viol a bien le droit de vivre, mais que se passe-t-il si cet enfant marche sur les traces de son père ?

Et vint l'année 1967 : depuis lors Israël règne sur 5,5 millions de Palestiniens, privés de droits civiques, politiques et sociaux. Ils sont assujettis par Israël à un contrôle militaire : pour une partie d'entre eux, dans une sorte de « *réserve d'Indiens* » en Cisjordanie, tandis que d'autres sont enfermés dans un « *réserve de barbelés* » à Gaza (70% de ceux-ci sont des réfugiés ou des descendants de réfugiés). Israël, qui ne cesse de proclamer son désir de paix, considère les territoires conquis en 1967 comme faisant intégralement partie de « *la terre d'Israël* », et s'y comporte selon son bon vouloir : jusqu'à présent, 600 000 colons israéliens juifs y ont été installés.... et cela n'est pas terminé !

Est-ce cela le sionisme d'aujourd'hui ? Non ! Répondront mes amis de la gauche sioniste qui ne cesse de se rétrécir, et ils diront qu'il faut mettre fin à la dynamique de la colonisation sioniste, qu'un petit Etat palestinien étroit doit être constitué à côté de l'Etat d'Israël, que l'objectif du sionisme était de fonder un Etat où les juifs exerceraient la souveraineté sur eux-mêmes, et non pas de conquérir dans sa totalité « *l'antique patrie* ». Et le plus dangereux dans tout cela, à leurs yeux : l'annexion des territoires occupés constitue une menace pour Israël en tant qu'Etat juif.

Je me définis comme non sioniste, ou antisioniste

Voici précisément le moment de vous expliquer pourquoi je vous écris, et pourquoi, je me définis

comme non sioniste, ou antisioniste, sans pour autant devenir antijuif. Votre parti politique inscrit, dans son intitulé : « *La République* », c'est pourquoi je présume que vous êtes un fervent républicain. Et dussé-je vous étonner : c'est aussi mon cas. Donc, étant démocrate et républicain, je ne puis, comme le font sans exception tous les sionistes, de droite comme de gauche, soutenir un Etat juif. Le Ministère de l'Intérieur israélien recense 75% de ses citoyens comme juifs, 21% comme musulmans et chrétiens arabes et 4% comme « *autres* » (sic). Or, selon l'esprit de ses lois, Israël n'appartient pas à l'ensemble des Israéliens, mais aux juifs du monde entier qui n'ont pas l'intention de venir y vivre.

Ainsi, par exemple, Israël appartient beaucoup plus à Bernard Henry-Lévy et à Alain Finkielkraut qu'à mes étudiants palestino-israéliens qui s'expriment en hébreu, parfois mieux que moi-même ! Israël espère aussi qu'un jour viendra où tous les gens du CRIF, et leurs « *supporters* » y émigreront ! Je connais même des français antisémites que cette perspective enchante ! En revanche, on a pu entendre deux ministres israéliens, proches de Benjamin Nétanyahou, émettre l'idée selon laquelle il faut encourager le « *transfert* » des Israéliens arabes, sans que personne n'ait émis la demande qu'ils démissionnent de leurs fonctions.

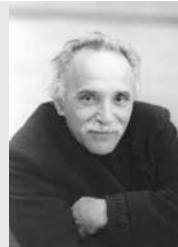
Voilà pourquoi, Monsieur le Président, je ne peux pas être sioniste. Je suis un citoyen désireux que l'Etat dans lequel il vit soit une République israélienne, et non pas un Etat communautaire juif. Descendant de juifs qui ont tant souffert de discriminations, je ne veux pas vivre dans un Etat, qui, par son autodéfinition, fait de moi un citoyen doté de privilèges. A votre avis, Monsieur le Président : cela fait-il de moi un antisémite ?

Voir : <http://www.investigaction.net/fr/lettre-ouverte-a-m-le-president-de-la-republique-francaise/>

(1) Shlomo Sand (né en 1946 à Linz en Autriche) est un historien israélien spécialisé dans l'histoire contemporaine. Il fait partie des nouveaux historiens israéliens. Il est professeur à l'université de Tel Aviv depuis 1985.

Macron fait sien *"le choc des civilisations"*

Par Michael WARSCHAWSKI ⁽¹⁾



Il est jeune et a porté l'image du renouveau dans la politique française. Pas seulement le renouveau qu'attend de lui le monde de la banque qu'il représente sans aucune médiation, directement, mais un renouveau du discours politique dont François Hollande avait fait une langue de bois ennuyeuse, vide de valeurs et de vision pour le futur.

Dans un domaine, au moins, Emmanuel Macron nous montre qu'il ne représente aucun renouveau, et qu'il est totalement dans la continuité de la politique de Hollande et Sarkozy avant lui : l'instrumentalisation de l'antisémitisme pour justifier son inconditionnalité envers l'État d'Israël. Je ne suis pas, bien sur, un macroniste, loin s'en faut, mais je m'attendais à un peu plus d'intelligence de la part du nouveau Président de la République.

Lors de la visite du Premier Ministre israélien, le discours de Macron sentait le ranci : la critique d'Israël serait, a-t-il dit *"une nouvelle forme d'antisémitisme"* Quelle originalité ! On en viendrait à regretter Jacques Chirac et ses prises de tête avec les dirigeants israéliens.

Mais il y a pire, bien pire. Aucune réaction de la part du Président de la République française aux propos racistes de Netanyahu, qui s'exprimait à ses côtés et affirmait : *"l'Islam militant [le bémol s'imposait, MW], sunnite et chiite, veut éradiquer la [sic] civilisation et détruire l'Europe. Israël n'est que leur premier objectif. Votre lutte contre l'Islam militant est notre lutte. Il fait donc fait ensemble front contre l'Islam militant, et l'écraser."*

Longtemps, la France avait pris ses distances avec le discours mortifère néo-conservateur, israélo-étatsunien, sur le choc des civilisations. La Présidence Macron marque-t-elle un retour à la stratégie de George W. Bush, dont Barack Obama s'était désengagé ? Le proche avenir nous donnera des éléments de réponse, mais on est mal parti.

<http://www.ujfp.org/spip.php?article5753>

(1) Michel Warschawski (Mikado) (né en 1949 à Strasbourg) est un journaliste et militant pacifiste d'extrême gauche israélien, cofondateur et président du Centre d'information alternative de Jérusalem et ancien président de la Ligue Communiste Révolutionnaire Marxiste israélienne. Anti-sioniste, il souhaite le remplacement d'Israël comme État juif par un État binational

LE NATIONALISME ISRAÉLIEN, comme tous les autres, est un poison ! A combattre.

par Claire VÉRILHAC

Non, M. Macron nous ne céderons en rien aux messages de haine envoyés par Israël et relayés par vous.

Nous continuerons de combattre les nationalismes tout comme le racisme et l'antisémitisme qui sont leurs habituels compagnons de route. Nous ne céderons rien à la dérive en marche d'un pouvoir personnel qui bafoue nos droits sociaux, s'attaque à nos libertés et soutient les pires idéologies.

toutes ses formes : État, territoire, religion, préférence nationale, et représente un danger permanent pour la paix, c'est bien Israël, hélas ! (ndlr : souligné par nous)

S'opposer à ce nationalisme israélien, porté par des politiciens d'extrême droite, des extrémistes religieux, des colons et des va-t-en-guerre anti-arabes est non seulement un droit mais un devoir pour tous les démocrates et les humanistes.

Pourtant il se trouve en France,

Il nous rappelle qu'il est parfaitement légitime, et même salubre, de critiquer les nationalismes qui ont conduit à l'horreur, quels que soient leurs noms : fascisme, nazisme, pétainisme ... de même que celui revendiqué par le Front National, porteur d'isolationnisme, d'égoïsme, de racisme.

S'il est un pays qui exalte un nationalisme, le sionisme, sous



« Le nationalisme, c'est la guerre »
tel fut l'ultime message de François Mitterrand dans un de ses derniers discours de Président, devant le Parlement européen à Strasbourg.

pays des droits humains, des politiciens sous influence, trop lâches ou trop incompetents, qui osent apporter leur soutien à la colonisation, au non respect du droit international, aux massacres, à l'apartheid et au racisme.

Et de nouveau le parallèle antisémitisme-antisionisme

Et un pas supplémentaire vient récemment d'être franchi par le nouveau Président de la République qui reprenait mot pour mot la propagande israélienne : « *Nous ne céderons rien à l'antisionisme, car il est la forme réinventée de l'antisémitisme.* » On savait Emmanuel Macron peu féru de géographie qui croit que la Guyane est une île ! Il a du aussi sécher les cours d'histoire pour ignorer combien les nationalismes ont imposé de malheurs, de souffrances, de morts. Mais on découvre qu'il ne brille pas non plus par ses connaissances en droit au point d'assimiler ainsi une opinion à un délit, ce qui est le propre des dictatures !

D'autant qu'il devrait également le savoir, l'antisémitisme est le compagnon de route habituel des nationalismes. Or, dans sa recherche de soutiens à sa politique indéfendable, Israël se range désormais aux côtés des régimes les plus réactionnaires d'Europe centrale où l'antisémitisme prolifère. Comme la Hongrie de Viktor Orban qui vient de réhabiliter l'amiral Miklos Horthy, le Pétain hongrois allié d'Hitler ! Et qui mène campagne contre George Soros, le philanthrope juif américain d'origine hongroise accusé de soutenir le mouvement BDS.

On aura noté le peu de réactions politiques à la scandaleuse présence de Netanyahu à la commémoration de la rafle du Vél d'Hiv. Tout comme aux propos du Président Macron où, pour la première fois, la France apporte son soutien officiel à la honteuse propagande israélienne. Ce quasi silence est inquiétant ! Jusqu'où notre pays sera-t-il ainsi engagé aux côtés des pires conservatismes et des nationalismes les plus étroits ?

De tous temps on a tenté de faire taire ceux qui défendent des valeurs universelles fondées sur la raison. Comme Spinoza, en 1656, frappé d'un « *herem* » qui l'excluait de la communauté juive et le maudissait pour cause d'hérésie. Un fanatique avait même tenté de le poignarder et le philosophe d'Amsterdam continuait de porter le manteau troué par la lame afin de ne pas oublier et de témoigner aux yeux de tous jusqu'où peuvent conduire le repli communautaire et l'obscurantisme.

En ces temps troublés arborons, nous aussi, le "*manteau troué*" de Spinoza !

Continuons...

Continuons de dénoncer la politique nationaliste du gouvernement

israélien, la colonisation, les atteintes aux droits humains.

Continuons de soutenir le mouvement BDS (Boycott, Désinvestissements et Sanctions).

Continuons de lutter contre tous les racismes et l'antisémitisme.

Ne cédon rien à la dérive en marche d'un pouvoir personnel qui bafoue nos droits sociaux, s'attaque à nos libertés et soutient les pires idéologies.

Exigeons de nos dirigeants une attitude digne de la France et qui cesse de relayer les messages de haine envoyés par Israël.

29 juillet 2017

voir : <http://www.ujfp.org/spip.php?article5774>

A Tel Aviv, *Breaking the Silence* témoigne du terrible quotidien de l'occupation



Un Soldat israélien participant à un exercice, près de Yeruham, dans le sud d'Israël, le 24 mars 2016 (photo d'illustration). REUTERS/Amir Cohen

Breaking the silence réprimée par le gouvernement israélien

EN Israël, témoigner du quotidien de l'occupation militaire en Cisjordanie peut vous conduire au poste de police. La semaine dernière, la justice israélienne a ouvert une enquête contre Dean Issacharoff, l'un des porte-parole de l'association de vétérans *Breaking the Silence* (Brisons le silence). Son crime est d'avoir relaté en public un épisode de son service militaire. Dans le colli-

mateur de ce gouvernement considéré comme étant le plus à droite de l'histoire de l'Etat hébreu,

l'ONG *Breaking the Silence* dénonce à haute voix depuis dix ans l'occupation militaire des Territoires palestiniens. Et malgré ses déboires judiciaires, elle n'entend pas se taire. Elle organisait le samedi 1er juillet à Tel Aviv une lecture publique de témoignages inédits, par les soldats eux-mêmes.

Une intervention au grand jour

Avec notre envoyée spéciale à Tel Aviv, **Marine Vlahovic** ⁽¹⁾

Au grand jour, dans un parc situé au cœur de Tel Aviv, les intervenants se succèdent au micro. Un peu fébri-

le, Ori Erez attend son tour. Le jeune homme a servi dans les forces spéciales au nord de la Cisjordanie il y a 8 ans. C'est un passage de mon témoignage : « *Donc on a sorti ce gars de la Jeep, on lui a enlevé le bandeau qui couvrait ses yeux, et le câble qui lui liait les mains, et on l'a laissé comme ça.* »

Arrestations arbitraires, violences gratuites, exécutions sommaires, **Brisons le silence** dévoile un récit brut de l'occupation militaire israélienne. Et pour Ori Erez, il est nécessaire de témoigner à visage découvert. « *Les Israéliens n'ont aucune*

idée de ce qui se passe dans les Territoires occupés, et sans mon témoignage ils resteront dans l'ignorance, c'est mon devoir », poursuit-il.

L'enquête ouverte contre Dean Issacharoff, l'un des porte-parole de l'ONG, pour avoir relaté l'arrestation violente d'un Palestinien au cours de son service n'effraie pas Yéhuda Shaul, le fondateur de « **Brisons le silence** ». « *Nous espérons que Dean sera poursuivi en justice, car au procès nous viendrons tous pour témoigner de ce que nous avons fait pendant notre service militaire, affirme-t-il. Pour ouvrir la boîte de Pandore*

et en faire le procès du système de l'occupation. »

Près d'une vingtaine d'ONG israéliennes ont pris la défense de Dean Issacharoff, en promettant de ne pas rester silencieuses, face à l'occupation.

Voir: <http://www.rfi.fr/moyen-orient/20170702-tel-aviv-breaking-the-silence-temoigne-terrible-quotidien-occupation>

(1) Marine Vlahovic... se définit comme reporter tout-terrain et journaliste de quartier, exerçant à Toulouse et ailleurs. Elle a travaillé pour ARTE Radio, Reporterre, Boudu, France Culture (et France Bleu).

Jérusalem : critiques contre la politique d'Israël envers les résidents palestiniens

L'ONG de défense des droits de l'Homme *Human Rights Watch* a indiqué mardi qu'Israël avait déchu 15.000 Palestiniens du droit de vivre à Jérusalem depuis 1967 et prévenu que cette pratique pouvait relever du "crime de guerre". "Israël affirme traiter Jérusalem comme une ville unifiée, mais en réalité les règles ne sont pas les mêmes pour les juifs et les Palestiniens", écrit la directrice de HRW pour le Moyen-Orient, Sarah Leah Whitson, dans un rapport.

Israël s'est emparé de Jérusalem-Est lors de la guerre des Six Jours il y a cinquante ans. L'Etat hébreu a depuis annexé la partie palestinienne de la ville. Cette annexion n'a jamais été reconnue par la communauté internationale, qui considère Jérusalem-Est comme un territoire occupé. Israël proclame tout Jérusalem comme sa capitale indivisible.

Les quelques 300.000 Palestiniens de Jérusalem-Est ont le statut de résidents permanents qui leur donne accès aux droits sociaux, mais ils n'ont pas la nationalité israélienne, ni le droit de vote.

Depuis 1967, les autorités israéliennes ont révoqué le statut de résident permanent de 14.595 Palestiniens, dit HRW, citant des chiffres du ministère israélien de l'Intérieur. Une telle mesure les place en séjour illégal à Jérusalem. Un

certain nombre partent s'installer en Cisjordanie, territoire palestinien contigu et également occupé par Israël depuis 1967. Dans la plupart des cas, la raison invoquée consiste dans le fait que le "centre de vie" des intéressés ne se situerait pas ou plus à Jérusalem parce qu'ils vivraient ou étudieraient, de manière prolongée, ailleurs dans les Territoires occupés ou à l'étranger. Ces dernières années, Israël a aussi déchu de leur statut de résident de Jérusalem des Palestiniens auteurs d'attaques anti-Israéliennes.

Parmi les effets concrets de la perte du statut de résident, HRW cite l'impossibilité de travailler légalement, de se rendre à l'étranger de peur de ne pouvoir revenir, ou d'obtenir des certificats de naissance pour ses enfants pourtant nés à Jérusalem. Or, Jérusalem-Est étant occupé, ces Palestiniens sont théoriquement

protégés par la quatrième Convention de Genève sur la protection des populations civiles, souligne HRW.

« *L'expulsion ou le transfert forcé d'une partie quelconque de la population d'un territoire occupé peut revenir à un crime de guerre* » relevant de la Cour pénale internationale, souligne HRW.

Le ministère israélien de l'Intérieur n'a pu être joint pour réagir au rapport.

Avec la colonisation ou la délivrance au compte-gouttes de permis de construire aux Palestiniens, la déchéance du statut de résident « *reflète l'objectif du gouvernement israélien de maintenir une solide majorité juive* » sur tout Jérusalem et de limiter la croissance démographique palestinienne, dit HRW.

Environ 200.000 juifs vivent à

présent à Jérusalem-Est, majoritairement des colons. Sur tout Jérusalem (y compris l'ouest, très majoritairement juif), les Palestiniens représentent 37% de la population, selon HRW.



Photo : © 2016 Ammar Awad/Reuters

La « seule démocratie au Proche-Orient » tourne à la dictature

par Gidéon Lévy ⁽¹⁾

L'agression contre les médias en Israël est un symptôme d'une maladie beaucoup plus grave qui atteint ses institutions.



Un policier israélien attaque des journalistes et des médecins près d'Al Bireh, au nord de Ramallah, en Cisjordanie - Photo : Fadi Arouri

L'interdiction d'Al Jazeera

LE ministre israélien de la communication, Ayoub Kara, m'a fait honte. Il m'a fait honte en tant qu'Israélien, journaliste et être humain épris de liberté. Ayoub Kara veut mettre Israël sur les rangs de l'Arabie Saoudite, de l'Égypte, de Bahreïn et des Émirats, en déclarant la guerre à Al Jazeera....

La déclaration de l'intention du gouvernement de fermer Al Jazeera et de bloquer sa diffusion en Israël pourrait avoir très peu de conséquences pratiques. Il est difficile de savoir si le gouvernement israélien peut fermer le bureau d'Al Jazeera, si les employés d'Al Jazeera peuvent être empêchés de travailler comme journalistes, si le bureau de presse gouvernemental peut révoquer ses accréditations, et si le gouvernement peut empêcher les Israéliens de regarder Al Jazeera. Mais ce sont des questions mineures. Le problème principal est l'intention israélienne et la politique israélienne, qui a un contexte beaucoup plus large.

Ce dont il est question, c'est du visage démocratique de l'état et d'une tentative de freiner la liberté d'expression et la liberté de la presse en Israël – « la seule démocratie au Moyen-Orient ». Ce processus pourrait commencer avec Al Jazeera mais il ne s'arrêtera pas là. Il continuera avec la BBC et CNN et il pourrait se terminer par la fermeture des médias israéliens que le gouvernement ne supporte pas. Et donc, l'affaire Al Jazeera devrait s'inquiéter beaucoup plus d'Israéliens, de Juifs et d'Arabes.

Des fissures qui s'approfondissent dans la démocratie israélienne

Ce que nous voyons n'est rien de moins que les fissures qui s'approfondissent dans la démocratie israélienne. C'est une voie extrêmement dangereuse, dans laquelle d'autres gouvernements du monde se sont précipités. Vous savez où cela commence, mais pas où cela s'arrête. C'est le chemin dangereux que le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan, pour prendre un exemple, a emprunté.

Le gouvernement actuel en Israël est le gouvernement le plus nationaliste et le plus réactionnaire que Israël ait jamais eu. M. Netanyahu est en poste depuis près de 10 ans, mais ce n'est que dans le présent terme que lui et ses collègues ont gagné assez de confiance pour commencer à changer le visage d'Israël et même de sa règle de droit. Son gouvernement a adopté une législation antidémocratique contre les ONG, a lancé une attaque politique contre le système juridique, lancé des campagnes de haine contre les médias et la gauche, et a déclaré la guerre à toute critique d'Israël à l'étranger.

Un système d'apartheid contre BDS :

Il met en place l'infrastructure juridique et politique pour créer un système d'apartheid en Israël, en attaquant toute personne qui pourrait devenir un obstacle à la réalisation de cet objectif. Dans ce cadre, Israël a récemment commencé à empêcher les militants de défense des droits de l'homme, les critiques d'Israël et les partisans de la campagne BDS, d'entrer en Israël et dans les Territoires occupés. Dans ce contexte, le Premier ministre, qui fait l'objet d'une enquête policière, soupçonné de corruption et d'autres crimes, essaie de s'attaquer à la gauche et aux médias en Israël. (...)

Faire une déclaration pour fermer le bureau d'un média avec l'excuse ultime que celui-ci soutienne le terrorisme et viole la sécurité d'Israël est perçue en Israël comme une initiative patriotique et populaire. La fermeture d'Al Jazeera est une autre attaque contre les Palestiniens israéliens, qui sont les principaux téléspectateurs d'Al Jazeera en Israël et qui ont été la cible d'une campagne systématique menée par le gouvernement et le Premier ministre lui-même. Les Palestiniens israéliens sont la cinquième colonne et Al Jazeera est leur drapeau.

Il y a des commentateurs qui ont suggéré que le mouvement contre Al Jazeera en Israël doit être vu dans le contexte de la nouvelle coalition des « États sunnites modérés » au Moyen-Orient, dirigée par l'Arabie saoudite, qu'Israël essaie d'intégrer. Je ne suis pas d'accord avec cette explication. De Tel-Aviv, l'initiative de Kara a beaucoup plus à voir avec la lutte contre le mouvement pour le boycott, le désinvestissement, et les sanctions (BDS), contre Haaretz, mon journal, contre l'organisation israélienne pour la justice sociale, New Israel Fund, et

contre l'ONG *Breaking the Silence* (créé par les anciens combattants israéliens) – plutôt qu'avec de secrètes relations avec Riyad et Le Caire.

Si la décision du ministre Kara n'est pas annulée ou déclarée illégale par la Cour suprême, il sera clair qu'Israël prend une voie extrêmement dangereuse. L'association des journalistes israéliens a déjà protesté contre l'intention de fermer Al Jazeera. Il appartient maintenant à tous les démo-

crates israéliens de dire à leur gouvernement : ne freinez pas le libre accès à toute source d'information, qu'elle soit critique ou non à l'égard d'Israël !

20 août 2017

L'article en anglais, publié le 12 août 2017 sur le site d'Al Jazeera.

(1) *Gidéon Lévy : Né en 1955, à Tel-Aviv, est journaliste israélien et membre de la direction du quotidien Ha'aretz. Il vit dans les territoires palestiniens sous occupation*

Crise d'al-Aqsa : la boîte de Pandore des peurs israéliennes est ouverte

par Meron Rapoport ⁽¹⁾



Vue générale montrant des hommes et des femmes juifs orthodoxes au Mur occidental dans la vieille ville de Jérusalem, entre la mosquée al-Aqsa (à droite) et le Dôme du Rocher (à gauche, le 31 juillet 2017, au cours du jeûne annuel de Tisha bé Av commémorant, dans la tradition juive, la destruction des anciens temples juifs il y a environ 2000 ans (AFP).

Netanyahou est accusé par la droite israélienne d'avoir cédé aux manifestants palestiniens sur la question des détecteurs de métaux. Ces événements ont eu un double effet : sur les Palestiniens de Jérusalem-Est qui ont l'impression d'avoir réussi à vaincre Israël, sur l'aile droite israélienne qui s'estime humiliée dans ce qu'elle considère comme son site le plus sacré.

La guerre de 1967

UNE semaine après la guerre de 1967, deux poètes eurent une conversation : Haim Guri, identifié depuis longtemps avec la gauche sioniste, et Uri Zvi Grinberg, qui a toujours été considéré comme le Cassandre nationaliste de la droite israélienne.

Guri célébrait la victoire dans cette guerre, et surtout la conquête de Jérusalem. « Le mont du Temple est entre nos mains », déclara-il avec émotion à Grinberg, citant le général commandant les parachutistes qui avaient pris la vieille ville. Pour les Israéliens, cette phrase allait plus tard symboliser cette guerre.

Grinberg refusait toutefois de se réjouir. Il était en colère contre Moshe

Dayan, alors ministre de la Défense, qui avait décidé que le Waqf (les autorités religieuses musulmanes) devait garder le contrôle du mont du Temple/al-Aqsa. « Celui qui contrôle le mont du Temple, contrôle Jérusalem. Celui qui contrôle Jérusalem, contrôle la Terre d'Israël », déclara Grinberg à Guri, ajoutant : « le mont du Temple n'est pas entre nos mains, Jérusalem ne sera pas entre nos mains et la Terre d'Israël ne sera pas non plus entre nos mains. Tout est perdu. »

Cinquante ans plus tard, la déclaration de Grinberg selon laquelle Israël doit contrôler le mont du Temple/al-Aqsa s'il veut contrôler tout le pays trouve encore un écho parmi la droite israélienne. Cependant, loin d'être un mot d'ordre entendu uniquement au sein d'une petite frange messianique, l'idée s'est répandue et est acceptée par les partis qui contrôlent aujourd'hui le gouvernement israélien.

Ce contexte permet de comprendre la grande déception d'une large frange de la droite du pays face à la décision du Premier ministre Benyamin Netanyahou la semaine dernière d'enlever les détecteurs de métaux qui gardaient l'accès à al-Aqsa. Pour ces cercles, cette décision n'était pas seulement une reddition complète aux manifestants palestiniens et aux pressions de la Jordanie, mais aussi un aveu d'échec dans la lutte pour le contrôle du mont du Temple et, par conséquent, dans la lutte concernant l'ensemble d'Israël.

La boîte de Pandore

Arieh Eldad, ancien membre de la Knesset de l'un des partis de la droite radicale et dont le père était ami de Grinberg, a énoncé une proposition simple lors d'une interview à la fin de la semaine dernière dans le quotidien national Maariv : reconstruire le Temple sacré sur le mont du Temple, et ensuite se débarrasser de toutes les mosquées. Eldad, disons-le, n'est pas un religieux. Pour lui, comme pour Grinberg qui l'a inspiré, le fait que le Waqf musulman continue de contrôler l'ensemble d'al-Aqsa, ajouté au fait que le Dôme du Rocher est encore intact, est une manifestation de l'échec de la souveraineté juive en général en Israël. (...)

En termes de résultat, les critiques « messianiques » comme ... (celles d'Eldad) diffèrent peu des critiques plus « réalistes ». Netanyahou – ont soutenu ses détracteurs du Foyer juif et même de son propre parti, le

Likoud – avait ignominieusement plié, offrant une victoire retentissante aux Palestiniens. Les images de dizaines de milliers de Palestiniens célébrant la victoire au Haram al-Sharif et faisant flotter le drapeau palestinien sur la mosquée al-Aqsa n'ont fait que renforcer les sentiments de défaite et d'humiliation à droite....

Et pourtant, pour la droite israélienne..., ces événements constituent une reconnaissance douloureuse que 50 ans après la conquête (« réunification ») de Jérusalem-Est, Israël n'est toujours même pas capable d'y installer des détecteurs de métaux sans la permission du Waqf et l'assentiment de la jeune génération de Palestiniens à Jérusalem. (...)

Bruits à droite

L'inquiétude de Netanyahu vis-à-vis de ceux qui se trouvent à sa droite

explique également sa suggestion à l'émissaire américain Jason Greenblatt – qui a fuité dans les médias – de transférer la juridiction de certains villages palestiniens situés à l'intérieur d'Israël à l'Autorité palestinienne dans le cadre d'un accord sur le statut final. Ce type de proposition n'a aucune chance d'aboutir parce que les Palestiniens la rejettent et qu'il n'y a pas de véritables négociations actuellement. Toutefois, le fait de l'évoquer vise à assurer à Netanyahu le soutien des électeurs de droite, lesquels voudraient voir le plus petit nombre possible de Palestiniens dans l'État d'Israël.

En apparence, la crise d'al-Aqsa semble terminée. Les fidèles musulmans sont retournés sur le Mont, Israël a enlevé les détecteurs de métaux et les caméras, et la vie à Jérusalem-Est est revenue à sa routine tendue habituelle. Mais il ne serait pas exagéré de prédire que ce qui s'est passé cette fois à al-

Aqsa ne sera pas oublié de sitôt : pas par les Palestiniens de Jérusalem-Est, qui ont l'impression d'avoir réussi à vaincre Israël par le pouvoir de protestations non violentes ; pas par l'aile droite israélienne, qui s'estime humiliée dans ce qu'elle considère comme son site le plus sacré ; et pas par Netanyahu, qui continuera à chercher une légitimité plus loin à droite.

Middle East Eye – 2 août 2017

Traduit de l'anglais par l'AFPS

(1) Meron Rapoport est un journaliste et écrivain israélien. Il a remporté le prix de journalisme international de Naples pour son enquête sur le vol d'oliviers à leurs propriétaires palestiniens. Ancien directeur du service d'informations du journal Haaretz, il est aujourd'hui journaliste indépendant.

Voir : <http://www.france-palestine.org/Crise-d-al-Aqsa-la-boite-de-Pandore-des-peurs-israeliennes-est-ouverte>

Israël accusé de chercher à "affaiblir" la présence chrétienne à Jérusalem

Les principales Églises chrétiennes de Jérusalem ont, fait rare, publié un communiqué mardi dénonçant des tentatives "systématiques" d'Israël "d'affaiblir la présence chrétienne" dans la Ville sainte. Le communiqué a été rédigé par les chefs des Églises catholique, grecque orthodoxe, arménienne et luthérienne ainsi que des représentants d'autres communautés chrétiennes.

Jérusalem-Est

LE texte vise le récent jugement d'un tribunal israélien ayant permis à un groupe qui milite pour la colonisation de Jérusalem-Est (secteur palestinien occupé et annexé par Israël), de s'emparer de terres appartenant aux Églises dans cette partie de la ville. Il critique également un

projet de loi israélien sur le statut des terres appartenant à des Églises en cours de discussion au Parlement israélien.

Présence chrétienne menacée ?

"Nous voyons dans ces actions une tentative systématique d'affaiblir l'intégrité de la Ville Sainte de Jérusalem et la Terre Sainte et de saper la présence chrétienne", souligne le communiqué.

Décision de justice controversée

Le 31 juillet, un tribunal de Jérusalem a confirmé la validité d'une vente immobilière impliquant l'organisation ultra-nationaliste israélienne, Ateret Cohanim et l'Église Grecque orthodoxe portant sur l'acquisition de deux hôtels situés près de la porte de Jaffa dans la Vieille ville. L'Église a démenti avoir vendu le terrain et affirmé que le jugement était "politiquement motivé".



Le patriarche de l'Église orthodoxe grecque, Théophile III © epa.

Proposition de loi

Parallèlement, une proposition de loi au Parlement prévoit de transférer à l'État d'Israël, tous les terrains ayant appartenu à des Églises, qui ont été vendus à des investisseurs privés en échange de compensations, ont indiqué les médias israéliens.

Voir : <http://www.france-palestine.org/Israel-accuse-de-chercher-a-affaiblir-la-presence-chretienne-a-Jerusalem> ou <http://www.7sur7.be/7s7/fr/1735/Israel-Palestine/article/detail/3251768/2017/09/05/Israel-accuse-de-chercher-a-affaiblir-la-presence-chretienne-a-Jerusalem.dhtml>

DES NOUVELLES DE PALESTINE OCCUPÉE

LE BIBLIOBUS DE RAMALLAH

par Mélinée LE PRIOL

Librairies, bibliothèques, refuges insolites... Les livres peuvent rendre magique n'importe quel lieu, pourvu que lecteurs, passeurs et passionnés s'y rencontrent.



ni dessins », explique Shadi Daoud.

Même si les organisateurs ont à cœur de faire du passage de ce bus un moment de plaisir pour les jeunes, **le projet s'inscrit bien dans le cadre scolaire** : 14 écoles de Cisjordanie sont partenaires du bibliobus et en reçoivent la visite une à deux fois

par mois. À chaque fois, le partenariat s'est

mis en place sous l'impulsion d'enseignants de français ou d'allemand (les langues étrangères les plus enseignées dans ce pays après l'anglais). À Gaza, l'été, le bus ne fait pas escale dans des écoles mais dans des centres culturels.

Parmi les deux animateurs présents à bord, au moins un est francophone ou germanophone. Des activités éducatives liées aux langues étrangères sont ainsi proposées aux élèves autour du bibliobus, par le biais du livre mais aussi de l'audiovisuel... Car l'étonnant véhicule s'est vu équiper récemment d'un cinéma mobile : de quoi parachever l'« évasion » de ces jeunes amateurs de culture.

Article paru dans *La Croix* du 29 août 2017

Voir: <http://www.la-croix.com/Journal/Libibliobus-Ramallah-2017-08-29-1100872616>

QUAND elle entre dans un village ou un camp de réfugiés palestinien, cette drôle de camionnette bariolée est presque toujours accueillie par un **éclat de joie**. « *Les enfants l'attendent avec impatience* », explique Shadi Daoud, coordinateur du projet. « *Pour eux, ce bus à livres est une échappatoire, une porte vers l'imaginaire auquel ils n'ont pas accès chez eux ou à l'école.* »

Le bibliobus est sans doute **le projet le plus emblématique du centre culturel franco-allemand** de Ramallah (Cisjordanie). À la fois bibliothèque ambulante, espace d'activités éducatives pour les 10-15 ans et vitrine de ce centre culturel à l'extérieur de ses locaux de Ramallah, la capitale de l'Autorité palestinienne, il existe depuis 2011 et roule quasiment douze mois par an. En Cisjordanie pendant l'année scolaire, et dans la bande de Gaza pendant l'été.

« *Si les enfants ne peuvent pas venir aux livres, les livres viennent à eux* » : telle est l'intention de ce projet que quelques autres instituts français ont aussi mis en place à travers le monde, comme en Allemagne et au Liban. « *Mais cela semble particulièrement pertinent dans les Territoires palestiniens, où l'occupation israélienne rend les déplacements difficiles, surtout pour les plus jeunes* », précise Adèle Spieser, codirectrice de ce centre culturel. En conséquence, l'essentiel des livres jeunesse de l'institut (en arabe, français et allemand) ne se trouve pas dans sa médiathèque soignée de Ramallah, mais dans cette fourgonnette vouée à sillonner le pays. Davantage que les romans, les livres documentaires illustrés sont les plus plébiscités par les jeunes emprunteurs habitués du bibliobus. « *Les enfants découvrent en images les volcans, l'espace ou la biologie, et cela les change de leurs manuels scolaires sans couleurs*

ISRAËL SAISIT LES SALLES DE CLASSES mobiles dans un village palestinien à la veille de la nouvelle année scolaire

par Amira HASS

Les caravanes devaient servir aux élèves de la première à la quatrième année. Avec cet incident, c'est le quatrième raid de ce genre sur les villages de Cisjordanie au cours des dernières semaines.

LE début de l'année scolaire dans un village de Cisjordanie a été renvoyé à dimanche après que l'Administration civile israélienne, eut confisqué et détruit les caravanes censées servir de salles de classe, ainsi que les autres matériels éducatifs. Les autorités ont également confisqué et détruit les caravanes utilisées comme salles de classes dans trois autres communautés palestiniennes ces deux dernières semaines.

Les cours pour les 80 élèves environ, de la première à la quatrième année, des villages de Jubbet Adh-Dhib et Zatra ont finalement été donnés sous des tentes improvisées, mercredi matin. Une habitante de Jubbet Adh-Dhib a déclaré à *Haaretz* : « *Nous avons été surpris quand, dans la matinée, des élèves venant de Zatra sont venus et ont com-*

mencé à étudier sur le sol en béton ». Une tente a été montée sur place, mais elle n'était pas assez grande pour les 80 élèves, dit-elle.

L'Administration civile, qui fait partie du ministère de la Défense, a également confisqué les caravanes et le matériel dans deux communautés bédouines de Jérusalem, et elle a publié l'ordre de démolition d'une cabane en zinc qui sert d'école dans le village de Rifa'iyyeh, au sud d'Hébron. Selon l'Administration civile, les mobiles homes avaient été montés sans les permis nécessaires.

La veille de l'ouverture de l'année scolaire en Cisjordanie et à Gaza, des inspecteurs de l'Administration civile accompagnés de militaires ont fait irruption dans Jubbet Adh-Dhib, où ils ont démantelé et confisqué six caravanes qui avaient été données par une organisation humanitaire européenne en tant que salles de classes pour les élèves de l'école primaire.

Alors que les caravanes étaient démantelées et enlevées, les Palestiniens se sont mis à lancer des pierres sur les forces de sécurité israéliennes, qui tiraient en l'air.

Les quatre communautés où l'Administration civile a confisqué et démoli les salles de classes sont situées en Zone C, où Israël n'autorise pas les Palestiniens à construire et à se relier au système d'eau et

d'électricité, en dépit des besoins et de la croissance naturelle de la population. Des organisations humanitaires internationales affirment qu'il y a environ 50 ordres de démolition israéliens en cours contre les écoles palestiniennes en Cisjordanie.

La semaine dernière, l'Administration civile a confisqué la voiture et le camion d'un entrepreneur venu préparer un système électrique pour l'école de Jubbet Adh-Dhib. L'Administration a également confisqué les deux générateurs de cet entrepreneur, ainsi que sa perceuse et sa découpeuse, et placé en détention deux de ses ouvriers pendant deux heures. Les deux véhicules sont estimés à 40 000 dollars, et le matériel saisi à 4000 dollars.

Protestation néerlandaise

Début juillet, l'Administration civile a confisqué 96 panneaux solaires dans ce même village construit en 1929. Certains de ces panneaux avaient été financés par le gouvernement néerlandais et installés par *Comet-ME*, une organisation israélo-palestinienne.

Les Pays-Bas ont protesté auprès d'Israël contre la confiscation de ces panneaux, lesquels valaient environ 40 000 €. Suite à l'incident, le ministre des Affaires étrangères néerlandais a déclaré que son pays continuerait de financer des projets humanitaires en Cisjordanie, qu'Israël l'autorise ou non.

Jusqu'à ce que les salles de classe mobiles soient installées dans le village,

les enfants allaient étudier dans les villages voisins, à environ une heure de marche.

À 5 h du matin, dimanche de cette semaine, la Police des frontières et des policiers ont investi le village de Jabel al-Baba, où ils se sont emparés d'une caravane qui devait servir d'école maternelle pour 25 élèves de 4 à 6 ans. Ils ont confisqué aussi 10 tables, 30 chaises d'enfants, deux cabinets et un tableau noir, pour une valeur de 10 000 shekels.

L'OCHA, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des Affaires humanitaires, fait savoir que depuis le début de l'année, Israël a détruit 192 structures palestiniennes mises en place sans permis en Zone C. En 2016, Israël a détruit 875 structures palestiniennes. (NDLR : souligné par nous).

Selon le coordinateur des activités gouvernementales dans les territoires, toutes les structures qui ont été démolies étaient illégales et les démolitions ont été effectuées dans le cadre de la loi. À Jubbet Adh-Dhib, les structures avaient été installées la semaine dernière en violation flagrante des ordres pour cesser l'installation. Les outils utilisés pour l'installation ont aussi été saisis, a indiqué un responsable du COGAT.

Il a déclaré que l'Administration civile gardait le contact tout au long de l'année avec les organisations internationales opérant dans la région, afin de coopérer avec elles pour faire avancer les projets juridiques en Zone C, tels que la rénovation et l'expansion d'une école à Khirbat Atwani et d'une autre à Jab'a.

*In Haaretz le 13 septembre 2017
(Traduction JPP pour l'AURDIP).*



*Amira Hass in
Ramallah, 2001
(photo credit: Yossi
Zamir/Flash90)*

4 réalités scandaleuses à propos de l'occupation israélienne

Récit de ce qu'est la vie quotidienne des Palestiniens sous occupation israélienne depuis 50 ans par Nadine Marroushi, chargée de campagne à Amnesty International.

LE 27 août marque les 50 ans de la promulgation par Israël de l'ordonnance militaire 101, une loi qui sanctionne l'expression pacifique de leurs opinions politiques par les Palestiniens. Quiconque enfreint cette ordonnance est passible d'une peine maximale de 10 ans d'emprisonnement et/ou d'une lourde amende. Cinquante ans plus tard, l'ordonnance militaire 101, qui est presque aussi

ancienne que l'occupation par Israël du territoire palestinien, continue à s'appliquer aux Palestiniens de Cisjordanie et elle peut être imposée à tout moment.

Voici quatre faits qui montrent le véritable impact de cette loi draconienne sur la vie quotidienne des Palestiniens.

1 – Sous réserve qu'un commandant militaire israélien l'autorise à l'avance, il est interdit aux Palestiniens de Cisjordanie de participer à une marche, un rassemblement ou une veillée réunissant 10 personnes ou plus dans un but politique **ou au cours duquel un discours est prononcé sur une question politique, ou autour d'un sujet qui peut être interprété comme politique, voire pour discuter d'un tel sujet.**

Depuis 1967, les autorités israéliennes ont arrêté et placé en détention en vertu d'ordonnances militaires des centaines de milliers de Palestiniens, dont des femmes et des enfants. Beaucoup ont été incarcérés aux termes de l'ordonnance militaire 101 pour avoir participé à des manifestations pacifiques considérées comme politiques.

Farid al Atrash et Issa Amro sont deux défenseurs palestiniens des droits humains qui comparaissent actuellement devant un tribunal militaire israélien. Ils sont poursuivis pour toute une série de chefs d'accusation, dont « *participation à une manifestation non autorisée* », des faits qui ne sont pas considérés comme une infraction pénale selon les normes internationales. Ces deux hommes défilaient de manière pacifique le 26 février 2016 pour protester contre les colonies israéliennes – établies illégalement dans les territoires palestiniens occupés – et contre les restrictions discriminatoires à la liberté de mouvement dans la vieille ville d'Hébron.

Le droit à la liberté de réunion pacifique ainsi que le droit à la liberté d'expression et d'association sont énoncés par les traités relatifs aux droits humains auxquels Israël est partie, et notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP).

Lire aussi : Prisonniers palestiniens : la politique « *illégal et cruelle* » d'Israël
2 – Il est interdit de brandir des drapeaux ou

des emblèmes et de publier tout document ou image dont le contenu a une portée politique sans autorisation d'un commandant militaire israélien.

Au cours des 50 dernières années, des Palestiniens ont été arrêtés et placés en détention pour avoir exposé dans une pièce une affiche considérée comme politique ou pour avoir brandi le drapeau palestinien. De tels actes constituent toujours des infractions pénales bien que les Palestiniens aient signé, en 1993, un accord de paix avec Israël qui visait à reconnaître leurs droits politiques. Depuis cette date, la Palestine a obtenu le statut d'observateur non membre aux Nations unies, et plus de 135 États membres la reconnaissent comme un État. Pourtant brandir le drapeau palestinien en Cisjordanie ou exposer la « *mauvaise* » affiche dans une pièce sont toujours considérés comme des infractions pénales aux termes des ordonnances militaires israéliennes, à moins qu'un commandant militaire israélien ne l'autorise.

L'un des chefs d'inculpation retenus contre Issa Amro dans son procès en cours devant un tribunal militaire concerne sa participation à une manifestation « *sans autorisation* » alors qu'il portait un t-shirt avec l'inscription « *I have a dream* » et brandissait le drapeau palestinien. Ces actes ont été considérés comme politiques et, par conséquent, délictueux.

3 – Les expressions verbales, entre autres, de soutien ou de sympathie envers les activités et les buts de toute organisation considérée comme illégale aux termes d'ordonnances militaires sont interdites.

Ceci s'applique à de nombreux partis politiques et syndicats étudiants palestiniens.

Une personne peut être arrêtée en vertu de l'ordonnance militaire 101 pour avoir soutenu un parti politique ou un syndicat étudiant ou autre considéré par Israël comme une « *organisation hostile* » en brandissant un drapeau, en chantant un hymne ou en scandant un slogan dans un lieu public.

Dans certains cas, l'arrestation et la détention s'accompagnent d'actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements. Des Palestiniens de tous les milieux sociaux, notamment des journalistes, des étudiants, des enseignants, des agriculteurs, des responsables politiques et des chauffeurs, ont été affectés par cette ordonnance.

4 – Quiconque enfreint l'ordonnance militaire 101 est passible d'une peine maximale de 10 ans d'emprisonnement et/ou d'une lourde amende.

L'ancien prisonnier d'opinion Bassem Tamimi a été condamné le 6 novembre 2012 à quatre mois d'emprisonnement et à une amende de 5000 shekels (environ 1 280 dollars américains à l'époque) pour avoir participé à des manifestations pacifiques contre les colonies israéliennes. Dans le cadre d'un accord de réduction de peine, le juge militaire a également prononcé contre cet homme une peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis, applicable pendant trois ans. Bassem Tamimi a affirmé qu'il s'était senti obligé de négocier un tel accord car il avait enfreint l'ordonnance militaire 101.



Pratiquement tous les procès de Palestiniens devant des tribunaux militaires israéliens débouchent sur des condamnations qui, dans la plupart des cas, sont le résultat d'accords de réduction de peine. La raison en est que les prévenus palestiniens savent que le système est tellement injuste que s'ils comparaissent

sent devant le tribunal ils seront déclarés coupables et condamnés à une peine plus lourde. (NDLR : souligné par nous)

Publié le 25 août 2017.

Voir : <https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/israel-4-realites-scandaleuses-au-sujet-de-lordonnance-militaire-101>

LA SITUATION ACTUELLE dans la bande de Gaza

Par Ziad Medoukh (1)

Elle est marquée par le maintien du blocus israélien inhumain, imposé de façon illégale par les forces de l'occupation depuis plus de dix ans, et la fermeture permanente des passages qui relient la bande de Gaza à l'extérieur.

C Concernant les passages commerciaux : actuellement, par jour, 300 à 340 camions entrent à Gaza, via le seul passage commercial ouvert cinq jours par semaine, ce passage se situe au sud de la bande de Gaza. Mais la moitié de ces camions sont pour les organisations internationales et leurs projets de reconstruction d'écoles et de stations d'eau. Parmi ces camions, 5 ou 6 seulement contiennent des matériaux de construction notamment le ciment. Ce passage se ferme sous n'importe quel prétexte, par décision israélienne, sans prendre en considération les besoins énormes de la population civile.

Gaza n'a droit qu'à 140 produits au lieu de 970 avant le blocus, quelques produits et médicaments n'entrent pas, ce qui a aggravé la situation. Selon les estimations des organisations internationales, la bande de Gaza a besoin de plus de 1300 camions par jour pour répondre aux besoins énormes d'une population en augmentation permanente. Sans oublier la liste de 90 produits toujours interdits d'entrer par ordre militaire israélien. Cette fermeture a empêché la libre cir-



Une échoppe éclairée par un groupe électrogène à Beit Lahiya, dans le nord de la bande de Gaza, le 11 janvier 2017. REUTERS/Mohammed Salem

culation des importations et des exportations des biens et produits de Gaza, en particulier les matières premières et les produits semi-finis. Le gouvernement israélien refuse l'ouverture des passages d'une façon régulière et maintient son blocus sur Gaza. Les organisations internationales n'arrivent pas à faire pression sur ce gouvernement, et les Palestiniens de Gaza sont dans l'attente.

Les projets de reconstruction public ou privé sont au point faible, trois ans après la fin de la dernière attaque sanglante contre Gaza en été 2014. Le comité national de la reconstruction de Gaza a annoncé que seulement des réparations pour les maisons touchées partiellement par les bombardements israéliens, qui ont été faites.

Seulement 65 % de l'argent promis a été versé. Soit directement à l'Autorité palestinienne, qui se heurte à d'énormes difficultés pour mener des projets de reconstruction dans la bande de Gaza, qui réellement n'y exerce aucun pouvoir, à cause des mesures israéliennes d'une part, et des divergences politiques entre les différents partis palestiniens d'autre part. Soit aux organisations

En avril, le versement des salaires des fonctionnaires, amputés de 30%, avait déclenché d'importantes manifestations à Gaza. MOHAMMED ABED JAFF



internationales qui s'intéressent surtout à distribuer des aides alimentaires aux sans-abris plutôt que de commencer la reconstruction des maisons détruites.

On est passé suite à cette situation catastrophique dans la bande de Gaza d'une économie familiale non-violente à une économie dépendante d'Israël et des organisations internationales.

La poursuite des incursions, bombardements - malgré une trêve respectée par les factions de Gaza, mais jamais par l'armée d'occupation israélienne. On compte plus de deux cent violations israéliennes en 2016 : 45 bombardements, 70 incursions dans différentes zones frontalière au sud et au nord de la bande de Gaza, 85 attaques contre les pêcheurs et leurs bateaux de pêche. 25 Palestiniens ont trouvé la mort à Gaza suite à ces attaques et bombardements.

Le maintien de la division inter palestinienne, malgré la création d'un gouvernement d'union nationale dans les territoires palestiniens, pas d'unité nationale, ce qu'a aggravé la souffrance des habitants de la bande de Gaza. Actuellement, il y a, en fait, deux gouvernements, un à Gaza et un en Cisjordanie, leur divergence et leurs décisions contradictoire empêchent les habitants de Gaza d'accès à tous les services.

L'autorité palestinienne verse le salaire à 70.000 fonctionnaires de Gaza via les banques, mais elle ne contrôle pas tous les secteurs économiques, ni les passages dans cette région dominé jusqu'à maintenant par le Hamas.

La dégradation de la situation économique, le taux de chômage dépasse les 65 % de la population civile, mais le phénomène le plus dangereux est la hausse du chômage chez les jeunes de moins de 30 ans, qui atteint 80 %, en 2017, plus de 50.000 personnes s'ajoutent au chômage. La pauvreté. 70 % de la population de Gaza vit en dessous de seuil de pauvreté. L'augmentation du nombre de personnes qui dépendent des organisations humanitaires. 75 % des Palestiniens de Gaza vivent sur des aides alimentaires. Selon les sources du bureau des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens - UNRWA - dans la bande de Gaza, plus de 990.000 personnes ont bénéficié du programme de l'aide alimentaire géré par le bureau en 2017, ce

programme a élargi ses services pour cibler les citoyens et non seulement les réfugiés.

Sur le plan économique, la situation ne cesse de s'aggraver avec les conséquences dramatiques du blocus et de la dernière agression qui ont causé l'augmentation du chômage, et du niveau de pauvreté, sans oublier l'incapacité de bâtir une véritable économie dans la bande de Gaza. Celle-ci souffre d'une crise très grave due aux agressions israéliennes et au blocus. Cette situation empêche tout développement d'une économie en faillite qui ne trouve pas les ressources nécessaires pour sortir d'une crise qui touche tous les secteurs. **Pour beaucoup d'économistes, l'année 2016 est considérée comme la plus catastrophique pour l'économie palestinienne depuis 20 ans.**

Trois ans après : Gaza est toujours sous blocus, Gaza est plus que jamais une prison à ciel ouvert. Et l'armée de l'occupation poursuit sa politique agressive à l'encontre des civils. Trois ans après cette nouvelle offensive, la situation stagne, au contraire, elle devient de pire en pire, rien ne bouge. Pour plus de deux millions habitants toujours enfermés, cette situation reste très grave à tous les niveaux, surtout sur le plan humanitaire malgré les promesses de reconstruction rapide.

Les Palestiniens de Gaza attendent et attendent. Ils n'ont pas d'autre choix que d'attendre. Ils attendent une ouverture, ils attendent la levée de ce blocus inhumain, imposé depuis plus de dix ans, ils attendent une réelle réaction internationale qui mette fin à l'impunité de cet occupant. Ils attendent avec un courage à toute épreuve, une sérénité exemplaire et une volonté remarquable.

En attendant, à Gaza, la vie continue, ses habitants confiants et déterminés s'adaptent et montrent une patience extraordinaire, ils tiennent bon, persistent, patientent, résistent, restent à côté de leurs maisons détruites, mais surtout, ils continuent d'espérer, espérer un changement radical, une solution politique. Ils espèrent en un lendemain meilleur, un lendemain de liberté, de paix, mais, avant tout et surtout, un lendemain de justice. (NDLR : souligné par nous)

De Gaza, le 20 août 2017

ZIAD MEDOUKH, lauréat du prix International d'une Fondation indienne



(1) Ziad Medoukh, directeur du département de français de l'université Al-Aqsa de Gaza en Palestine, Coordinateur du Centre de la Paix, a

été choisi comme le lauréat du Prix Internationale de la Fondation indienne *Jamnalal Bajaj* pour l'année 2017 dans la catégorie de la promotion des valeurs gandhiennes en dehors de l'Inde. Pour ses actions et activités pour les enfants et les jeunes de Gaza. Plusieurs personnalités et associations françaises informées du travail mené par le professeur palestinien dans son université et dans la société civile, ont soutenu sa candidature pour ce prix International. La distinction symbolique de cette Fondation indienne vient récompenser le travail de Ziad Medoukh auprès des jeunes et des enfants de Gaza.

La Fondation *Jamnalal Bajaj* qui a été créée par le petit-fils du Mahatma Gandhi dans les années soixante-dix, vise à promouvoir les activités constructives gandhiennes. Elle attribue son prix international chaque année à une personnalité en dehors de l'Inde pour récompenser ses efforts et ses actions humanitaires.

En plus du développement du département de l'université de Gaza, Ziad Medoukh organise de nombreuses activités de bénévolats avec des étudiants dans les usines, les champs, et les foyers de la bande de Gaza, pour aider les travailleurs, les paysans, et les pêcheurs dans leur travail quotidien et soutenir leur résistance populaire et pacifique.

En septembre 2014, le créateur du Centre de la paix a commencé avec les jeunes de son université un programme de soutien psychologique pour les enfants traumatisés par l'offensive militaire israélienne de l'été 2014. Un programme toujours en cours, qui a vu l'organisation de plus de 70 séances de soutien et d'animation pour des centaines d'enfants dans des dizaines de structures, écoles, jardins d'enfants, et centres d'accueil partout dans la bande de Gaza. En plus, Ziad Medoukh a participé à aider des dizaines de diplômés de français de son département et à trouver du travail dans des écoles et structures de Gaza.

Malgré des conditions très difficiles et un contexte particulier marqué par un blocus israélien inhumain, Ziad Medoukh poursuit inlassablement son travail et son engagement auprès des jeunes et des enfants de Gaza.

Ziad Medoukh a montré que l'attribution de ce Prix international pour l'universitaire palestinien de Gaza est une reconnaissance internationale de la souffrance de la population de la bande de Gaza, mais surtout la reconnaissance de la justice de la cause palestinienne. Il souligne également le rôle de la non-violence comme forme de résistance en Palestine.

Ziad Medoukh recevra son prix international en novembre prochaine du main du Président de la République Indienne lors d'une cérémonie officielle à Bombay en Inde, s'il arrive à sortir de sa prison à ciel ouvert de Gaza.



La campagne BDS en France et dans le monde

La campagne "*Boycott, Désinvestissement Sanctions*" trouve son origine dans l'appel lancé, le 9 juillet 2005, aux sociétés civiles internationales et aux gens de conscience du monde entier, par 172 partis, organisations et syndicats, représentant la société civile palestinienne, en vue d'imposer de larges boycotts à Israël, et des retraits d'investissement.

Elle a essentiellement pour but de faire respecter par Israël le droit international, superbement ignoré par l'Etat hébreu depuis sa proclamation par David Ben Gourion, le 14 mai 1948.

Cet appel énonce les trois exigences indissociables du peuple palestinien :

1/ *Fin de l'occupation de la Palestine (Cisjordanie, Jérusalem-Est, Bande de Gaza) et de la colonisation de toutes les terres.*

2/ *Egalité absolue des droits accordés aux Juifs et aux Palestiniens d'Israël, dont la nationalité.*

3/ *Droit des réfugiés au retour et à l'indemnisation, comme stipulé par la résolution 194 de l'ONU, du 11 décembre 1948.*

Depuis les déclarations de Manuel Valls confirmées par Emmanuel Macron assimilant antisionisme et antisémitisme des campagnes essayent de faire croire que, en France, « *le BDS est illégal* ». l'Association France Palestine Solidarité explique dans le texte ci-dessous qu'il n'en est rien.

Sur la question



de la légalité de l'appel au boycott

En France, ce qui est légal ou non est défini par les lois qui sont constamment modifiées.

L'appel au boycott ne peut devenir illégal à la suite d'un simple arrêt, fût-il de la cour de cassation, plus haute juridiction judiciaire française. Par contre il est exact qu'une circulaire de Mme Alliot-Marie, qui n'a pas forcément marqué le ministère de la Justice par la pertinence de ses initiatives, a incité les procureurs, sur la base d'une mauvaise interprétation de la loi sur la presse, à poursuivre les personnes appelant au boycott... d'Israël. Et que dans plusieurs cas des militants ont été abusivement condamnés.

Nous n'avons de cesse d'en demander l'abrogation et c'est sur ce point qu'avec nos partenaires de la Plateforme des ONG pour la Palestine, nous avons interpellé les candidats à l'élection présidentielle.

Jean-Jacques Urvoas, à l'époque député et président de la commission des lois, avait écrit en ce sens à Christiane Taubira alors Garde des sceaux, le 20 novembre 2015 :

L'APPEL au boycott n'est pas illégal en France, pas plus que dans un quelconque pays de l'Union européenne. En vertu de quoi d'ailleurs pourrait-il l'être alors que cette forme d'action citoyenne a maintes fois été utilisée par la société civile française contre des cas d'injustice ? Elle avait même été une arme décisive dans la chute du régime d'apartheid en Afrique du Sud. Plus récemment, elle a été brandie à propos du Mexique au moment de l'affaire Florence Cassez, de la Chine à propos de la répression au Tibet ou de la Russie après l'annexion de la Crimée.

« L'incitation à poursuivre ce militantisme constitue une atteinte à la démocratie et aux libertés fondamentales, telles que la liberté d'expression, qui ne doivent faire l'objet de limitations qu'en cas de déclarations ou de faits inacceptables et contraires aux valeurs républicaines ». Propos que nous faisons nôtres sans aucune restriction. Devenu Garde des sceaux à son tour, il « oublia » pourtant d'en tirer les conséquences et d'abroger la circulaire Alliot-Marie.

Sur cette question, Federica Mogherini, Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a été particulièrement claire. En réponse à une députée européenne, Martina Anderson, elle a déclaré le 15 septembre 2016 : « L'UE se positionne fermement pour la protection de la liberté d'expression et de la liberté d'association, en cohérence avec la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne, qui est applicable au territoire des États membres de l'UE, y compris en ce qui concerne les actions BDS menées sur ce territoire. La liberté d'expression, telle qu'elle est soulignée par la jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme,

s'applique aussi aux informations et aux idées qui « offensent, choquent ou dérangent l'État ou n'importe quel secteur de la population » ».

Citons également Amnesty International France à propos des menaces graves dont sont l'objet maintenant les membres du Conseil national de l'AFPS : « Nous avons à plusieurs reprises demandé aux autorités françaises d'abroger la circulaire Alliot-Marie et de cesser les poursuites à l'encontre des militants du mouvement BDS. Le fait que cette circulaire serve désormais de prétexte à des actions de piratage et de harcèlement de ses militants démontre l'urgence nécessaire d'y mettre un terme. »

Annexe :

Le recours devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme est en cours d'instruction.

La procédure juridique nationale étant allée jusqu'au bout à l'issue de la décision de la Cour de cassation, les condamnés ont décidé, car ce choix leur appartient, de former un recours

devant la CEDH, avec le soutien actif de l'AFPS et d'autres associations.

Ce recours a été déposé à la CEDH le 18 mars 2016. Le 7 avril 2017, la CEDH a communiqué cette requête au gouvernement français en l'invitant à présenter par écrit ses observations. Ceci constitue une première étape essentielle, et positive, de la procédure, par laquelle la CEDH confirme le caractère sérieux du recours formé par les requérants et demande des explications à la France. Elle permet d'espérer que la CEDH conclura, au terme de la procédure, que la condamnation de ces appels au boycott constituait une violation de la liberté d'expression.

Elle apporte un nouveau démenti, s'il en était besoin, à ceux qui prétendent aujourd'hui que l'appel au boycott de produits importés d'Israël serait illégal, en s'appuyant non sur la loi, silencieuse sur ce sujet, mais sur une jurisprudence récente de la Cour de Cassation, par nature susceptible d'évolution. Et c'est bien l'objet du recours auprès de la CEDH, que de souligner le caractère attentatoire à la liberté d'expression de ces décisions.

Juillet 2017

La Société AXA

doit se conformer au droit international et rompre avec la politique coloniale et d'apartheid israélienne !

Manifestants devant le siège d'AXA



70 organisations, associations, partis et syndicats ont publié un appel pour demander à la société AXA conformer au droit international et de rompre avec la politique coloniale et d'apartheid israélienne.

profite ») a montré que l'ensemble des banques israéliennes sont impliquées dans l'infrastructure financière de toutes les activités des compagnies, des agences gouvernementales israéliennes et des personnes, parties prenantes de la colonisation et du maintien de l'occupation.

Par sa filiale AB, AXA conserve également des investissements dans Elbit Systems, l'une des principales sociétés d'armement israéliennes, accusée entre autres d'avoir fourni à l'armée israélienne des obus à base de phosphore blanc (arme interdite) contre la population civile de Gaza.

AXA est actionnaire de trois banques israéliennes : Hapoalim, Leumi et Mizrahi Tefahot. Un rapport du centre de recherche israélien *Who Profits* (« Qui

Dans un appel publié ce 28 juillet 2017, toutes ces organisations et associations demandent à AXA de cesser ses partenariats controversés et de cesser de tirer profit de l'occupation et de la colonisation du peuple palestinien. Les signataires du communiqué rappellent à ce propos que

des sociétés telles que Veolia et Orange ont dû, suite aux mobilisations citoyennes internationales, cesser leurs implications dans la colonisation israélienne et que des fonds de pension tels que PGGM aux Pays Bas, FDC au Luxembourg ou Danske Bank au Danemark se sont désinves-

tis eux-aussi des banques israéliennes en raison de leur soutien aux colonies israéliennes.

Lire les signataires et l'appel en entier ici :

<http://www.aurdip.fr/70-organisations-associations.html>

BDS DANS LE MONDE

Au cours des dernières années, Israël et ses substituts ont redoublé d'efforts pour diaboliser et mettre hors la loi le militantisme de solidarité avec la Palestine, particulièrement en tentant de brouiller la distinction entre la critique d'Israël et de l'idéologie de son État sioniste d'une part, et l'antisémitisme – sectarisme contre les juifs –, d'autre part.



Les démocrates californiens soutiennent les droits des palestiniens

DEPUIS 2016 la campagne de Bernie Sanders, DSA a quadruplé ses effectifs (aujourd'hui 25 000 membres) et s'affirme comme la plus importante organisation démocrate-socialiste aux Etats-Unis. Le vote en faveur de BDS marque une relève générationnelle ainsi que l'évolution du regard sur la Palestine. Le DSA était jusqu'alors le bastion du sionisme de gauche soutien d'Israël. La vieille garde du parti a eu beau qualifier BDS de raciste et antisémite rien n'y a fait. Le lobby pro-israélien a averti que l'intersectionnalité qui se développe est une menace contre le soutien à Israël. Intersectionnalité est le terme employé pour la mise en perspective de toutes les luttes de libération des peuples opprimés.

En mai dernier, le parti démocrate de Californie réuni en congrès a approuvé une motion appelant le gouvernement des Etats-Unis à soutenir une paix juste et critiquant Israël pour le développement des activités de colonisation et son refus de laisser entrer les militants critiques à son égard. Cette motion rompt avec la position traditionnelle du parti de défendre en priorité la sécurité militaire d'Israël, le soutien à la solution des deux Etats et la poursuite des négociations. La motion rejette également toute restriction à la liberté d'expression publique dans le respect de la non-violence ainsi que le soutien aux militants de la campagne BDS qui font face à une répression accrue tant sur les campus universitaires que de la part des autorités locales, de l'Etat de Californie ou fédérales.

De plus en plus de démocrates, y compris juifs, longtemps réticents à critiquer sérieusement la politique

israélienne s'alarment aujourd'hui de l'extrémisme de la politique menée par Israël ainsi que de la violence de l'occupation. Fortement choqués par les discours belliqueux de l'administration Trump et par son choix du financier de la colonisation, David Friedman comme ambassadeur des Etats-Unis en Israël. Leur opinion est en train de changer.

5 août 2017

Synthèse et traduction de deux articles parus sur electronicintifada

Ali Abunimah Activism and BDS Beat 7 August 2017

<https://electronicintifada.net/blogs/ali-abunimah/democratic-socialists-give-you-thumbs-bds>

Nora Barrows-Friedman The Electronic Intifada Podcast 24 July 2017

<https://electronicintifada.net/blogs/nora-barrows-friedman/listen-california-democrats-defend-right-boycott-israel>



Source: sites web et rédaction – 05-09-2017

LE syndicat le plus important du secteur privé au Canada «Unifor», qui représente plus de 310 000 membres dans divers secteurs a décidé de boycotter «Israël», affirmant que le peuple palestinien a le droit de décider de son sort.

CANADA

La plus importante organisation ouvrière du Canada boycotte « Israël »

La décision, annoncée lors du congrès annuel à Manitoba, comprend l'abstention des investissements dans l'entité sioniste, la tenue de liens israéliens et l'imposition de sanctions contre tout ce qui concerne «Israël».

Cette décision a été faite « en raison des violations persistantes des droits de l'homme par le gouvernement Netanyahu », a indiqué l'orga-

nisation, qui regroupe des centaines de milliers de travailleurs.

Elle est censée être en vigueur tant que « Israël » poursuit la construction des colonies dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, notamment en Cisjordanie occupée.

Voir: <https://french.alahednews.com.lb/essaydetails.php?eid=24341&cid=293#>. Wa-nP4URM60

ESPAGNE

Un vote positif important en Espagne

LE 27 juin, la Commission de coopération internationale du Congrès des députés, la Chambre basse d'Espagne, a adopté à l'unanimité une résolution appelant le gouvernement « à reconnaître et à défendre le droit des militants des droits de l'Homme, de Palestine, d'Israël et des autres pays, de participer à des activités légales et pacifiques protégées par le droit à la liberté d'expression et à la liberté de réunion, telles que les campagnes de boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) ».

Podemos, dont les élus ont proposé la motion, a déclaré que cette approbation signifie que le gouvernement « doit faire respecter ces droits et agir contre le harcèlement des militants engagés dans des campagnes pacifiques, légales et légitimes contre la violation des droits humains en Palestine, en Espagne et dans beaucoup d'autres pays ».

C'est la deuxième fois en peu de temps que les plus hautes instances espagnoles reconnaissent le droit au boycott. En avril dernier le ministre



espagnol des Affaires Étrangères avait également reconnu le droit à la liberté d'expression à la campagne BDS.

Des dizaines de villes espagnoles dont Barcelone ainsi qu'un parlement régional se sont prononcées contre l'apartheid israélien.

Compilation des deux articles Traduction JPP pour l'AURDIP



IRLANDE

Décision du Syndicat des Musiciens d'Irlande de boycotter Israël d'apartheid

LA campagne BDS continue de se développer en Irlande, 549 travailleurs culturels ont signé depuis 2010 le Voeu des Artistes Irlandais de Boycotter Israël. Parmi les signataires, on trouve des cinéastes, des romanciers, des peintres, des sculpteurs, des danseurs, des compositeurs, des musiciens interprètes

Le ministère britannique des collectivités locales a émis en septembre 2016 une directive sur les investissements réalisés par les collectivités locales pour leurs fonds de pension, qui déclarait que « le désinvestissement et les sanctions contre des nations étrangères ou contre les industries de défense britanniques sont inappropriées, sauf lorsque des

sanctions juridiques officielles, des embargos et des restrictions ont été mises en place par le gouvernement ».

Le PSC (Palestine Solidarity Campaign) a demandé en décembre 2016 une révision judiciaire de ces mesures gouvernementales. Le tribunal administratif a reconnu que Le

gouvernement britannique avait agi de manière illégale en essayant d'empêcher les municipalités d'appliquer le boycott, le désinvestissement et les sanctions (BDS) contre l'État d'Israël via leurs régimes de retraites.

En conséquence, les parties correspondantes de la directive ont été déclarées illégales et ne peuvent plus restreindre les collectivités locales dans leurs décisions sur leurs fonds de pension

Voir : <http://www.france-palestine.org/Le-PSC-met-en-echec-les-tentatives-du-gouvernement-britannique-de-rendre>

GRANDE-BRETAGNE



Le PSC met en échec les tentatives du gouvernement britannique de rendre illégaux le boycott, le désinvestissement et les sanctions

LE ministère britannique des collectivités locales a émis en septembre 2016 une directive sur les investissements réalisés par les collectivités locales pour leurs fonds de pension, qui déclarait que « le désinvestissement et les sanctions contre des nations étrangères ou contre les

industries de défense britanniques sont inappropriées, sauf lorsque des sanctions juridiques officielles, des embargos et des restrictions ont été mises en place par le gouvernement ».

Le PSC (Palestine Solidarity Campaign) a demandé en décembre

2016 une révision judiciaire de ces mesures gouvernementales. Le tribunal administratif a reconnu que Le gouvernement britannique avait agi de manière illégale en essayant d'empêcher les municipalités d'appliquer le boycott, le désinvestissement et les sanctions (BDS) contre l'État d'Israël via leurs régimes de retraites.

En conséquence, les parties correspondantes de la directive ont été déclarées illégales et ne peuvent plus restreindre les collectivités locales dans leurs décisions sur leurs fonds de pension.

Voir : <http://www.france-palestine.org/Le-PSC-met-en-echec-les-tentatives-du-gouvernement-britannique-de-rendre>

SUISSE

Défendre la liberté d'expression

LE mois dernier, le BNC a salué la récente décision du parlement suisse de bloquer une mesure qui voulait interdire au gouvernement de financer les groupes qui soutiennent le BDS.

Lors des débats à la Chambre haute de la Suisse, le ministre des Affaires étrangères, Didier Burkhalter, a fait valoir que la mesure anti-BDS serait antidémocratique car elle annihilerait la capacité de la société civile à critiquer les gouvernements.

Cette mesure était défendue par le Parti du Peuple, parti de droite, qui oeuvrait de concert avec l'ONG Monitor, une organisation israélienne spécialisée dans la diffamation de celles et ceux, Israéliens, Palestiniens et internationaux, qui défendent les droits des êtres humains.

Au cours des dernières années, Israël et ses substituts ont redoublé d'efforts pour diaboliser et mettre hors la loi le militantisme de solidarité avec la Palestine, particulièrement en tentant de brouiller la distinction entre la critique d'Israël et de l'idéologie de son État sioniste d'une part, et l'antisémitisme – sectarisme contre les juifs –, d'autre part. (...)

Les militants pour les droits des Palestiniens ripostent avec des campagnes d'envergure pour défendre la liberté d'expression.

CHILI

Une victoire BDS à l'université du Chili

LE mois dernier, le BNC a salué la décision prise par des universités du Chili d'annuler deux initiatives coparrainées par l'ambassade israélienne.

Un responsable de l'Autorité des antiquités d'Israël devait prendre la parole à l'Université Alberto Hurtado et à l'Université du Chili, mais les militants étudiants ont objecté le rôle

de son organisme dans la destruction et le vol du patrimoine culturel palestinien qui se poursuivent.

BDS Chili a décrit ces annulations comme une preuve de la détermination des étudiants chiliens à « travailler pour que cessent les liens de nos universités avec les institutions complices de l'apartheid israélien ».

Ali Abunimah pour *The Electronic Intifada* l'Traduction JPP pour l'AURDIP

Voir l'article complet sur : <http://www.aurdip.fr/les-legislateurs-en-espagne.html>



Plus de 90% des étudiants de Sciences Sociales de l'Université du Chili (UCHile) ont voté pour le BDS.

Un État colonial, mais aussi un régime corrompu jusqu'à la moelle

Il y a, un ou deux ans, je publiais un article sur l'immense rideau qui fermait, à certains moments, la rue Balfour, lieu de la résidence du Premier Ministre et de sa famille. « Qu'ont-ils à cacher ? ». Je me demandais naïvement, et plus naïvement encore, je répondais « rien ... en fait, ils ne veulent pas voir le peuple, c'est tout ». Grâce au travail de plusieurs journalistes, mais aussi de la police criminelle, le rideau s'est déchiré, et on sait ce qu'ils cachent.

COMMENÇONS par l'apéritif : ils cachaient des centaines de caisses de champagne rose [sic] qu'adore Madame Sarah, et des centaines de boîtes de cigares-bâtons-de chaise dont raffole Monsieur Benjamin. Cadeaux du milliardaire Arnon Milchan, mais pas tout à fait gratuits comme on peut l'imaginer : Milchan sera témoin à charge dans le dossier 1000, dans lequel Netanyahu est suspecté de corruption.

Mais, avant même que le premier ministre soit mis en examen, c'est sa femme qui occupe la justice : elle vient d'être inculpée de fraude aggravée, suite à une longue série de dépenses importantes (nourriture, boissons, catering de luxe) inscrites sur le compte de la résidence officielle, mais qui étaient destinées à leur villa de Césarée et accessoirement au père de Madame Netanyahu.

Passons maintenant aux choses sérieuses qui se passent derrière le rideau de la rue Balfour, et en particulier au dossier 3000 : des centaines de millions de dollars de pots de vin et de commissions dans l'achat de sous-marins allemands. Si Netanyahu n'est pas – encore – interrogé, tout son entourage l'a été, y compris son ancien chef de cabinet et plusieurs anciens ministres, sans oublier les chefs de la marine militaire. Plusieurs sont déjà inculpés,

certains ont accepté de témoigner à charge, en échange d'une promesse de peine plus légère. L'odeur qui respire à travers le rideau de la rue Balfour est nauséabonde, celle d'une corruption généralisée.

Face à ce qui apparaît comme une véritable avalanche d'affaires sordides, loin de démissionner, Netanyahu contrattaque : devant ses supporters qui sont prêts à tout entendre et à tout accepter, il dénonce un complot des élites – justice, police et surtout media – contre... le peuple, dont il est évidemment le représentant, ayant été démocratiquement élu. « *Les élites refusent le verdict populaire* » répètent à tour de rôle ses proches, en particulier la ministre de la justice [sic] Ayelet Shaked pour qui la démocratie est un chèque en blanc et une impunité totale à ceux que la majorité a élu : droit, séparation des pouvoirs, « *checks and balances* » comme le disent les Américains – elle n'en a jamais entendu parler. C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle elle a fait de la Cour Suprême son ennemi numéro un, avec pour objectif déclaré de lui enlever son rôle de cour constitutionnelle, et la réduire à une simple cour d'appel.

Netanyahu se voit comme un nouveau Sultan

Avec ses frasques, son bling bling, mais aussi la centralité qu'il donne à la Sultane Sarah et surtout à celui qu'il considère comme le prince héritier, son fils Yair, Netanyahu se voit comme un

nouveau Sultan. Le jeune homme de 26 ans, dont l'intelligence n'est pas la qualité la plus remarquable, n'a jamais travaillé de sa vie, et ne fait qu'accompagner son père dans ses voyages officiels. Il est actif, hyperactif peut-on dire, dans la défense agressive de son Sultan de père, et surtout de la Sultane. Dans le cadre de cette campagne, il vient de publier une caricature ouvertement antisémite qui a mis, une fois de plus, son père dans l'embarras.

Alors que les dirigeants israéliens étaient connus pour leur train de vie modeste et l'absence de frasques dans leurs façons de mener les affaires de la nation, les Netanyahu sont l'exact opposé : demandez aux Jérusolomitains ce qu'ils pensent des convois officiels et tonitrueux qui accompagnent plusieurs fois par jour le premier ministre dans ses déplacements publics et privés, à coup de sirènes, de klaxons, et de fermetures de rues. J'avais rencontré ce type de convois en Turquie, à l'époque de la dictature militaire... Et qu'on ne nous raconte pas que se sont les services de sécurité qui l'exigent : le Président de l'Etat, Reuven Rivlin, ne fait pas tout ce bruit quand il se déplace, et il n'hésite pas à aller à pied et à serrer les mains des passants. Mais le Chef de l'Etat, pourtant nationaliste de droite, ne se considère pas comme le Sultan...

Les frasques de Netanyahu et de sa famille resteraient du domaine des faits divers s'ils n'étaient pas le décor d'un régime pourri par la corruption et qui, pour pouvoir poursuivre ses méfaits, a besoin de se défaire de cette démocratie (ethnique et coloniale) dont Israël a su faire son image de marque internationale (ndlr : souligné par nous). Une course contre la montre se déroule devant nos yeux : le système judiciaire et la police criminelle qui veut en finir avec la pourriture Netanyahu, et les projets de ce dernier et de sa ministre de la justice, de briser les ailes de ces institutions. Si Netanyahu gagne ce bras de fer, on pourra dire sans hésitation qu'Israël est entre dans une nouvelle ère, dans un nouveau régime.



Un garde du corps fermant la porte de la résidence officielle du premier ministre Benjamin Netanyahu le 2 janvier, pour masquer à la presse la vue de l'arrivée des enquêteurs de la police venus voir les cadeaux reçus par Benjamin Netanyahu. Credit Gali Tibbon/Agence France-Presse — Getty Images

Texte paru sur le compte Facebook de
Michel Warschawsky

Autre articles intéressants à lire :

<http://orientxxi.info/le-moyen-orient-1876-1980/moyen-orient-une-geographie-qui-a-une-histoire-ii,1986>

<https://plateforme-palestine.org/La-France-veut-developper-son-business-avec-Israel>

<http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-du-president-de-la-republique-a-l-ouverture-de-la-conference-des-ambassadeurs/>

<http://orientxxi.info/magazine/de-gaulle-les-juifs-un-peuple-sur-de-lui-meme-et-dominateur,1964>

<http://orientxxi.info/magazine/apres-la-defaite-la-gauche-arabe-a-l-offensive,1963>

<http://www.ujfp.org/spip.php?article5800>

Témoignages sur le massacre censuré de Deir Yassin : « ils ont empiété les corps et les ont brûlés »

<http://www.middleeasteye.net/fr/rep-ortages/interview-alain-gresh-le-v-l-d-hiv-est-une-affaire-franco-fran-aise-qui-ne-concerne-pas>

<http://orientxxi.info/magazine/la-difficile-definition-d-une-doctrine-macron-au-proche-orient-et-au-maghreb,1942>

<http://cjpgp5.over-blog.com/2017/07/iris.org-l-est-mediterraneen-un-nouvel-eldorado-gazier-par-mikael-lefevre.html>

<http://orientxxi.info/magazine/tant-que-l-occident-fabriquera-des-terroristes-il-y-aura-des-attentats,1914>

<http://www.iris-france.org/96454-pourquoi-fait-on-aujourd'hui-de-liran-le-%e2%80%89grand-satan%e2%80%89%e2%80%89/>

<https://plateforme-palestine.org/L-histoire-non-dite-de-l-occupation-israelienne>

<http://cjpgp5.over-blog.com/2017/06/orientxxi.info-fallait-il-intervenir-militairement-contre-kadhafi-en-libye-par-patrick-haimzadeh.html>

<http://orientxxi.info/magazine/ce-qui-se-cache-sous-la-guerre-contre-le-terrorisme-en-irak,1813>

LE COURRIER DES LECTEURS

Dans son N°64, le "Courrier" a cité une lettre reçue du père Michel Lelong. Il a omis de publier une dernière phrase, que notre ami nous demande de reprendre, ce que nous faisons bien volontiers :

Le conflit israélo-palestinien est essentiellement politique, mais il comporte une dimension religieuse. Il est donc essentiel que les responsables et porte-paroles du Judaïsme, du Christianisme et de l'Islam parlent et agissent ensemble - et avec tous les autres - en se rappelant et en rappelant que le message des Prophètes bibliques, celui du Christ et celui du Coran nous appellent à chercher la justice, condition de la paix, ce qui, de nos jours, exige le respect par tous les Etats du Droit international.

Michel Lelong - Paris

Numéro très spécial, avec des articles et des analyses très pertinentes sur la situation dans les territoires palestiniens occupés, un numéro qui dénonce l'apartheid d'un état colonial, et qui montre l'injustice subie par le peuple palestinien qui continue sa résistance et son attachement à sa terre en toute dignité. Bravo pour ce numéro et pour tous les numéros qui informent certes sur la Palestine, mais qui montrent la solidarité internationale avec une cause de justice. Amitiés de Gaza la vie. Vive la solidarité

Ziad Medoukh - Gaza

Je voulais simplement te dire combien j'ai apprécié ton édito du dernier n° 65 L'injustice, l'occupation barbare, la loi du plus fort, le racisme brutal, sont non seulement passés sous silence mais tacitement admis..... me revient cette phrase de Blanqui à propos de la Commune : "combien de servitude pour faire une liberté". C'était il y a un siècle et demi....

Edouard Kleimann - Cherbourg

D'abord, je tiens à souligner combien j'apprécie la lecture de la publication en général. Les articles et contributions complètent avec pertinence mes petites connaissances sur la situation en Palestine-Israël, sans oublier le contexte global du Proche-Orient. La revue réussit une synthèse sur l'ac-

tualité selon diverses sources qu'il est rare de réaliser, avec un éditorial toujours pertinent. De même, le dossier que chaque numéro propose permet de mieux comprendre l'évolution structurelle des conditions de vie dans la région, notamment celui du n° 65 sur « *Les lois israéliennes discriminant les Palestiniens en Israël et à Jérusalem-Est occupée.* » Enfin, je trouve la rubrique bibliographique très bonne, d'un accès agréable, bien mise en page.

Cela dépasse peut-être le cadre de la publication, mais j'aimerais bien trouver quelque part une information objective sur les capacités de résilience de la société palestinienne. Notamment sur le fonctionnement de sa vie économique et de sa vie culturelle. Malgré les pressions et les discriminations de l'oppression israélienne, comment fonctionnent la vie financière, ainsi que la vie entrepreneuriale dans ses dimensions internes et externes (les liens avec l'économie israélienne ; les exportations de produits) ? Comment fonctionne la vie universitaire, artistique, ou culturelle (le rôle et la vie des divers instituts culturels propres à la Palestine et Gaza, ou soutenus par d'autres pays dont la France) ?

Il me semble qu'il serait utile, à côté de l'approche historique, juridique et socio-politique du conflit, de développer une plus grande connaissance de la vie propre des gens dans ses diverses dimensions, sans oublier sans doute la vie religieuse et les relations entre religion et politique.

J'espère que ces propos te seront un peu utiles. En tout cas, tous mes compliments et mes encouragements pour l'énorme travail que tu accomplis.

Gilbert Charbonnier - Avignon

Je vous félicite pour ce " *Courrier du CVPR* ", si lucide et compréhensible en tenant toujours les positions de principe sur lesquels vous avez si sincèrement adhéré depuis un demi-siècle. Je me félicite ainsi pour votre persévérance pour la cause de la justice et la paix en Palestine. Comme la plupart des Palestiniens et des gens de conscience dans le monde, je

souffre des régressions dangereuses dans les démarches politiques du monde occidental, ainsi que le parlement européen. Merci de ne jamais baisser les bras et tenir bon à nos côtés. J'espère que pour le "Courrier" suivant, vous aurez la possibilité de publier la lettre ouverte de Kairos Palestine adressée au Conseil Mondial des Eglises (WCC) (...)
Avec mes salutations les plus sincères et remerciements pour les précieuses et belles mémoires que je retiens de Paris et de la France, avec vous-même et beaucoup d'autres amies et amis.

Hind Khoury - Jérusalem
(Ancienne déléguée générale de Palestine en France)

Le Monde a sorti, au printemps dernier, un numéro spécial hors série : **Le Monde en 40 cartes**. Dans ce numéro, deux cartes sur Israël et la Palestine se suivent et certains points sont discutables :

1. Le titre d'abord : « Israël menacé dans ses murs » et la seconde : « La Cisjordanie sous la pression des colonies ». Quelque chose ne va pas. Ce n'est pas la Cisjordanie qui a été admise à l'UNESCO et l'Ambassade au Vatican porte bien le nom de Palestine.
2. Pour Israël, ce n'est pas vraiment une carte mais un chorème comme

disent les géographes : un modèle d'organisation de l'espace. Pour les Territoires palestiniens, c'est une carte, mais il manque Gaza. Les échelles et les contenus ne sont pas les mêmes. Le traitement graphique pour le document Israël porte en rouge vif tous les points où des agressions ont été commises. On a l'impression que le demandeur est le service de communication de l'Armée pour montrer combien la situation est tendue pour les Israéliens (...). Tournons la page : les colonies sont représentées certes par des points rouges sur un fond jaune, mais les surfaces ne sont pas données. Par simple souci de parallélisme, il eut été correct de signifier plus brutalement l'agression qui vise à grignoter le territoire palestinien, le rendant de moins en moins viable. 600 000 colons y vivent en effet. Un processus de colonisation qui ne ressort pas nettement (...) et au diable la discontinuité territoriale pour les Palestiniens.

Andrée Dagorne - Dinard

Vu à Cordoue

Effectuant un séjour en Andalousie, j'ai visité Cordoue, et j'ai découvert deux témoignages contre la politique coloniale d'Israël et en solidarité avec le peuple palestinien,

témoignages qui reflètent chacun un état d'esprit exemplaire. C'est pourquoi je souhaite les partager avec vous.

1. Le musée judéo-sépharade, nommé la "Casa de Sefarad", abrite notamment une expo temporaire sur les bibliocides et autodafés de livres au cours des âges et jusqu'à nos jours. On y voit ainsi les autodafés lors de l'Inquisition et lors de la période nazie. Sur le panneau "Ramala" il est écrit (traduction) : "Le 30 mars 2002, l'armée israélienne a occupé et détruit les équipements et archives de la bibliothèque de Al-Bireh, à Ramallah. Lors des jours suivants, les archives du ministère palestinien de l'Education (des milliers de dossiers universitaires) ont été détruites". Je rêve qu'un jour une telle information figure aussi dans un musée juif en France !

2. Dans un jardin public très fréquenté. Une plaque avec une citation de Mahmoud Darwich, fixée devant un olivier dans un jardin public, par la mairie de Cordoue et la Plateforme "Cordoue avec la Palestine" en solidarité avec la résistance. Arbre de la résistance palestinienne : "Ici nous mourrons. Ici dans le dernier défilé. Ici ou là-bas ... des oliviers germeront de notre sang." Mahmoud Darwich. Je rêve que la mairie de Paris, la ville où j'habite, effectue un jour également ce geste.

Jean-Guy Greilsamer – Paris

Une mosquée « Marie, mère de Jésus »...

L'une des mosquées d'Abu Dhabi (Emirats arabes unis) a récemment changé de nom à la demande du prince héritier, le cheikh Mohammad Ben Zayed Al-Nayan. Un signal fort pour le dialogue inter-religieux.

Le cheikh émirati Mohammad Ben Zayed Al Nahyan, également prince héritier d'Abu Dhabi et chef des forces armées émiriennes, a demandé à ce qu'une des mosquées de la capitale des Émirats arabes unis change de nom, afin de « renforcer les liens humains qui existent entre les fidèles des différentes religions ». Le lieu de culte s'appellera donc désormais « Marie, mère de Jésus ». Une démarche a priori surprenante, mais qui porte en réalité un message fort et en adéquation avec l'histoire du christianisme et de l'islam.

En effet, la Sainte Vierge joue un rôle certain dans la religion musulmane, souvent ignoré par de nombreux Occidentaux. Aux yeux des fidèles de l'islam, Maryam (tel est son nom dans le Coran) est en effet la mère de Jésus (nommé Issa), même s'ils ne reconnaissent pas l'Incarnation et ne reconnaissent pas non plus la divinité de Jésus qui n'est pour eux qu'un prophète.

Cette information nous a été communiquée par une adhérente,

Andrée Dagorne. - Dinard

CVPR-PO: Association 1901, fondée par Béréa Adli-Bloch

Président d'Honneur

Professeur Jacques Milliez.

Président : **Me Maurice Buttin.**

Vices Présidents :

Francis Blanchet,

Pierre Lafrance

Secrétaire générale :

Hasna Abid.

Trésorier :

Henri Marchal

Directeur de la publication :

Maurice Buttin

Rédacteur en chef :

Francis Blanchet

Secrétariat :

54, rue des Entrepreneurs,

75015 PARIS

CCP 41 675 48 J La Source.

Courriel : maurice.buttin@orange.fr

UN ROYAUME D'OLIVES ET DE CENDRES



**Ayelet WALDMAN
et Michael
CHABON, 2017**

50 ans après la guerre des Six-Jours et l'occupation de la Cisjordanie par Israël, que signifie, au quotidien, vivre dans les Territoires occupés ? Ayelet Waldman et Michael Chabon se sont associés à l'ONG israélienne « *Breaking the Silence* » pour demander à 24 brillants écrivains du monde entier de se rendre dans les Territoires occupés afin de témoigner du quotidien de ceux et de celles qui y vivent, et de réfléchir, de l'intérieur, au conflit israélo-arabe. Au travers de leurs courts récits, poignants, incisifs, tendres ou révoltés, on entre dans les villes occupées, dans les maisons, on partage les inquiétudes des Palestiniens, leurs combats, leurs humiliations, leurs difficultés à se déplacer, à étudier, à avoir une vie sociale. Ce livre est aussi un état des lieux des guerres qui déchirent deux peuples, des tensions historiques, géopolitiques et économiques, et d'une politique gouvernementale israélienne toujours plus invasive. 26 histoires qui racontent le coût humain de l'occupation.

Source : <https://www.babelio.com/livres/Waldman-Un-royaume-d-olives-et-de-cendres/965565>

SUR LES AILES D'AIR FRANCE



**Huguette
PÉROL, 2017**

Ce récit est une invitation au voyage dans un monde où s'écrivait l'Histoire des années soixante-dix : la Révolution Culturelle en Chine, les bouleversements du Proche-Orient, l'Iran où le Shah vivait les derniers mois de son règne, la Russie alors encore Union soviétique, le Brésil un et divers. Tout en accompagnant son mari, alors Directeur Général d'Air France, Huguette Pérol a noté ses souvenirs

de voyage pour illustrer le rôle de cette Compagnie Nationale, qui contribue à établir des liens entre les peuples et les civilisations.

Source : <http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=53974>

TÉMOINS DE PAIX EN PALESTINE

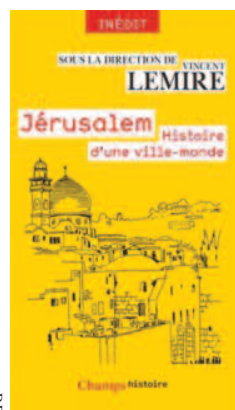


**Lucienne
GOUGUENHEIM,
Claire-Lise OTT,
Jacques
TOUREILLE,
Danielle VERGNIOL, 2017**

Recueil de témoignages de personnes qui ont séjourné en Palestine dans le cadre du Programme d'accompagnement oecuménique en Palestine et Israël (EAPPI), créé suite à la deuxième Intifada (2000). Ces " accompagnateurs oecuméniques " sont des personnes âgées de 25 à 70 ans, de toutes nationalités et de tous horizons. Depuis 2002, près de 1600 volontaires de 25 nationalités ont participé à ce programme. Leur mission est d'observer et de rendre compte des atteintes aux Droits de l'Homme et d'offrir une présence protectrice aux personnes vulnérables. Aux côtés de Palestiniens et d'Israéliens, ils oeuvrent à la paix de manière non-violente. La préface est de Dominique Vidal, journaliste et essayiste, spécialiste du Moyen-Orient.

Source : <https://www.decitre.fr/livres/temoins-de-paix-en-palestine-9782916842509.html>

JÉRUSALEM / HISTOIRE D'UNE



**VILLE-MONDE
BERTHELOT,
KATELL, 2016**

Jérusalem n'est pas un champ clos sur lequel se rejouerait depuis des millénaires le « choc des civilisations », la

guerre des identités religieuses ou nationales. En se tenant à distance de ces catégories douteuses pour raconter la longue histoire urbaine de Jérusalem des origines à nos jours, en restant attentif à l'esprit des lieux autant qu'aux cassures du temps, on découvre au contraire une ville-monde ouverte aux quatre vents, le berceau commun dans lequel se sont inventés tour à tour le judaïsme, le christianisme et l'islam, et dont les lieux saints emblématiques reflètent autant les échanges et les influences réciproques que les conflits et les confrontations.

Pour la première fois, cette synthèse rend accessible à un large public les toutes dernières découvertes archéologiques, des archives encore inédites et les débats historiques les plus récents, en guidant le lecteur grâce à une chronologie et à une cartographie entièrement renouvelées. Une lecture indispensable pour comprendre pourquoi le monde s'est donné rendez-vous à Jérusalem.

Source : <https://www.librairieflammarion.fr/livre/9947005-jerusalem-histoire-d-une-ville-monde-berthelot-katell-flammarion>

PALESTINE : HIER, AUJOURD'HUI

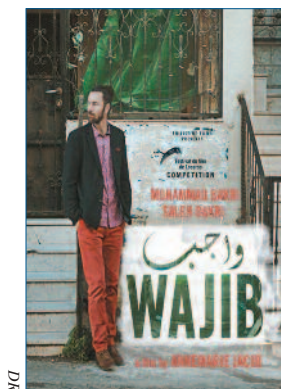


**ET DEMAIN
Tareq
SUWAIDAN,
2013**

Ce livre est une brève présentation générale de l'histoire longue et turbulente de la Palestine, de sa naissance à nos jours. Il s'agit d'une séquence chronologique des événements pour expliquer le sens de la Terre ainte, l'un des territoires où le sang a le plus coulé au cours de l'Histoire.

Source : <https://www.librairie-sana.com/societe-temoignages-livre/4844-palestine-hier-aujourd-hui-et-demain-sur-librairie-sana-9788496557338.html>

WAJIB



Annemarie JACIR, 2017

A l'approche d'un mariage, la tradition veut, en Palestine, que les hommes de la famille aillent porter personnellement leur invitation à tous ceux qui seront conviés à la fête. Cette tournée des popotes a inspiré à Annemarie Jacir, déjà repérée avec le beau Sel de la mer (2008), un film à la fois simple et subtil, Wajib. On y suit un père et son fils qui, munis d'un stock d'invitations au mariage de leur fille et sœur, font du porte-à-porte chez les connaissances et amis, à Nazareth. Rien de plus. Les grandes joies seront pour le jour de la fête. Et les drames sont mis entre parenthèses.

Source : <http://www.telerama.fr/cinema/wajib-une-etonnante-douceur-palestinienne-a-locarno,161518.php>

EMWAS



DES SOUVENIRS EN RECONSTRUCTION

Dima ABU GHOSH, 2017

Le film documentaire raconte l'histoire de Emmaüs, "Emwas en arabe", un village palestinien rasé après la guerre des Six jours en 1967, et avec lui ses deux villages frères, Yalo et Beit Nuba. Dima, la réalisatrice, est née à Emmaüs. A 2 ans, elle suit les siens forcés de quitter leur village natal avec tous les habitants.

Le documentaire ramène le village démolì à la vie à travers les souvenirs de ses habitants. Il soulève des questions sur l'avenir de Emmaüs et de ses habitants qui rêvent encore de revenir sur leur terre à l'instar de

tous les réfugiés palestiniens dispersés dans le monde entier.

Source : <http://www.ujfp.org/spip.php?article5708>

GAZA SURF CLUB



Olivia ELIAS, 2017

Piégée dans "la plus grande prison à ciel ouvert au monde" et soumise à la loi de la guerre, la nouvelle génération est irrésistiblement attirée par les rivages. Révoltés par l'occupation et par l'impasse politique, les surfeurs de Gaza recouvrent, au coeur des vagues de la Méditerranée, leurs libertés personnelles.

Source : http://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w_fiche_film/49749_1

3000 NUITS

Mai MASRI, 2015

Dans les années 1980, Loyal, une jeune institutrice palestinienne, est injustement condamnée par un tribunal israélien à huit ans de prison ferme, pour son implication terroriste supposée. Cette nouvelle mariée, qui vient d'apprendre qu'elle est enceinte, est abandonnée par son mari. Soutenue



par sa mère et son avocate israélienne, elle doit supporter la sauvagerie de ses premières colocataires israéliennes et puis la méfiance des autres détenues palestiniennes. Elle a réussi aussi à défier la direction carcérale, en refusant de se faire avorter. Avec ses co-détenues, elle se lance dans une grève de faim menée suite au massacre, en septembre 1982, de Sabra et Chatila.

Source : <http://www.telerama.fr/cinema/films/3000-nuits,511803.ph>

Le CVPR PO a besoin de votre soutien financier. Les adhésions (15 euros pour les étudiants et chômeurs, 50 euros cotisation simple, 80 euros cotisation pour un couple) sont nécessaires à la poursuite de notre action. Les dons sont évidemment les bienvenus.

Dons ou adhésions par chèque à l'ordre du CVPR PO à adresser à Me Maurice Buttin, 54 rue des Entrepreneurs - 75015 Paris